



**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
DE HAUTE CORSE**



Vu, pour être annexé à
l'arrêté préfectoral N°.....
en date du.....
Le Chef du S.I.D.P.C.
J. GHILINI

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DE LA COMMUNE DE FARINOLE

RAPPORT

N° 103751

DECEMBRE 2004

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	1
1.1. PRESENTATION DES COMMUNES DE FARINOLE ET DE PATRIMONIO	1
1.2. RAISONS DE LA PRESCRIPTION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION.....	1
1.3. CONTEXTE JURIDIQUE.....	1
1.4. PERIMETRE DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION	2
2. CONTEXTE PHYSIQUE.....	3
2.1. DESCRIPTION DES BASSINS VERSANTS.....	3
2.2. HYDROLOGIE	3
3. HISTORIQUES DES EVENEMENTS	5
4. ANALYSE HYDRAULIQUE	6
5. CLASSIFICATION DE L'ALEA.....	9
6. REGLEMENT.....	10

oOo

1. INTRODUCTION

1.1. PRESENTATION DES COMMUNES DE FARINOLE ET DE PATRIMONIO

Les communes de Farinole et de Patrimonio sont situées dans le département de Haute Corse sur la côte Ouest du Cap Corse.

Comme la plupart des communes du Cap Corse, elles s'étendent des massifs montagneux à la côte. Trois cours d'eau principaux y drainent les eaux sur Farinole : Le ruisseau de Farinole qui débouche sur la marine de Farinole; le ruisseau de campu Maggiore ; le Fium Albino qui se situe presque intégralement sur la commune de Patrimonio, mais dont une partie du champ d'inondation à l'exutoire est situé sur Farinole.

La population communale est de l'ordre de 180 habitants sur Farinole et de 650 sur Patrimonio.

1.2. RAISONS DE LA PRESCRIPTION DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

La commune de Farinole est exposée à des risques naturels, notamment aux incendies et aux inondations. La commune est de plus confrontée à des problèmes de recherche de terrains constructibles. Ainsi il devenait nécessaire de réaliser un PPRI sur la commune afin de bien définir les contraintes liées aux inondations. Il a été décidé que le PPRI de Farinole serait prolongé sur la commune de Patrimonio par rapport aux risques hydrauliques liés au Fium Albino.

1.3. CONTEXTE JURIDIQUE

La loi n°87-565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévision des risques majeurs, modifiée par la loi n°95-101 du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement, a institué la procédure du Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles, document réglementaire spécifique à la prise en compte des risques dans l'aménagement. Les conditions d'application de ce texte sont précisées par le décret n°95-1089 du 5 octobre 1995.

En matière de prévention des inondations et de gestion des zones inondables, l'Etat a défini sa politique dans la circulaire interministérielle du 24 janvier 1994. Cette circulaire est articulée autour des trois principes suivants :

- interdire les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses et les limiter dans les autres zones inondables,
- contrôler strictement l'extension de l'urbanisation dans les zones d'expansion de crue,
- éviter tout endiguement ou remblaiement nouveau qui ne serait justifié par la protection des lieux fortement urbanisés.

Le PPR reste le seul document spécifique en matière de prise en compte des risques dans l'occupation du sol, et remplace les anciens Plan des Surfaces Submersibles (PSS), R 111-3 du code de l'urbanisme, Plan d'Exposition aux Risques (PER) et PZSIF.

En vertu de la circulaire du 24 avril 1996 relatives aux dispositions applicables au bâti et ouvrage existant en zone inondable, les plan de préventions des risques inondations devront interdire toutes nouvelles constructions dans les zones inondables soumis aux aléa les plus fort, contrôler strictement l'extension de l'urbanisation dans les zones d'expansion des crues et éviter tout endiguement nouveau non justifié par la protection de lieux fortement urbanisés.

1.4. PERIMETRE DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION

Le PPRI de la commune de Farinole s'étend sur les parties de la commune concernées par les risques où les enjeux sont les plus importants, c'est-à-dire proches des débouchés en mer, sur les ruisseaux de Farinole et de l'Albino. Il se prolonge sur la commune de Patrimonio concernée par les risques induits par le Fium Albino.

2. CONTEXTE PHYSIQUE

2.1. DESCRIPTION DES BASSINS VERSANTS

Le bassin versant du **Fium Albino** est montagnard dans sa partie amont, avec des versants à très fortes pentes. Dans cette zone, il traverse des terrains constitués de roches éruptives (serpentinites), recouverts de maquis vierges. Le Fium Albino traverse ensuite une vallée constituée de molasses du miocène, restée en majorité naturelle et utilisée localement pour la viticulture.

Le **Farinole** draine aussi un bassin versant très pentu et très boisé, constitué en amont de schistes lustrés et en aval de molasses et calcaires du miocène.

Le **Campu Maggiore** draine un bassin versant réduit (2,13 km²) très allongé. La pente du cours d'eau est très importante et la vallée très étroite. La majeure partie du bassin versant est occupée par des forêts.

Les caractéristiques morphométriques des trois bassins versants sont les suivantes :

Ruisseau	Superficie	Longueur du drain	Cote maximale	Cote minimale	Pente moyenne
Farinole	8,8 km ²	3,97 km	1082 m NGF	0 m NGF	27 %
Fium Albino	13,1 km ²	6,66 km	1024 m NGF	0 m NGF	14 %
Campu Maggiore	1,97 km ²	2,13 km	420 m NGF	0 m NGF	19,7 %

2.2. HYDROLOGIE

Les crues de ces trois cours d'eau peuvent être brutales du fait que l'on est soumis au climat méditerranéen contrasté.

Les résultats de l'analyse des pluies à la station pluviométrique de Saint-Florent, obtenus par la banque pluvio gérée par Météo France sont présentés en annexes. Les résultats principaux sont les suivants :

	P10 en mm	P100 en mm
Saint-Florent	110	170

L'altitude de la station est inférieure à l'altitude moyenne des trois bassins versants. N'ayant pas d'analyse locale de l'influence de l'altitude sur les pluies extrêmes, nous proposons de retenir comme pluie caractéristique du bassin versant les valeurs des limites hautes de

l'intervalle de confiance à 70%, soit une **pluie décennale de 126 mm et une pluie centennale de 200 mm.**

L'étude accompagnant l'atlas des zones inondables fixe les valeurs suivantes pour les débits de crue :

Débits de pointe en m3/s	100 ans	10 ans	2 ans
Farinole	90,5	45,7	19,5
Fium Albino	112	53,2	21,4
Campu Maggiore	17,5	6,7	2,2

Comparons ces valeurs aux résultats d'une modélisation pluie-débit des bassins versants :

Méthode de calcul du temps de concentration	Temps de concentration en minutes	Débit décennal de pointe en m3/s	Débit centennal de pointe en m3/s
Farinole			
GIANDOT.	41	36	81
PASSINI	41	36	81
DUJARDIN	27	45	107
DESBORD.	23	48	118
SOGREAH1	47	33	73
SOGREAH2	40	35	53
Fium Albino			
GIANDOT.	48	49	103
PASSINI	62	40	84
DUJARDIN	33	61	138
DESBORD.	25	71	164
SOGREAH1	56	43	91
SOGREAH2	46	48	106
Campu Maggiore			
GIANDOT.	37	7.02	15.38
PASSINI	27	8.62	18.58
DUJARDIN	20	8.82	21.7
DESBORD.	17	9.42	23.81
SOGREAH1	35	7.24	15.75
SOGREAH2	29	7.52	17.8

Les résultats de la modélisation pluie-débit sont comparables à ceux de CAREX en crue centennale et en majorité supérieurs en crue décennale tout en restant comparables.

Nous conservons par conséquent ces valeurs comme référence sur les trois d'eau.

3. HISTORIQUES DES EVENEMENTS

Aucune information concernant des crues anciennes n'a été relevée par le bureau d'études CAREX lors la réalisation de l'atlas des zones inondables. L'enquête en mairie a révélé qu'aucun événement majeur n'est resté en mémoire dans la commune. Des enquêtes de terrain on peut néanmoins tirer que :

- La destruction de l'habitation qui se trouve directement en aval du franchissement de la RD80 sur le Fium Albino pourrait être due à des inondations.
- Lors d'une crue, en 1993, l'ouvrage de franchissement de la RD 333, au droit de Poggio, sur le Farinole a été détruit.
- Il existe un ancien moulin à environ 1,2 km en amont du franchissement de la RD80 sur le Fium Albino. Le propriétaire de l'habitation qui se trouve au-dessus de ce moulin a témoigné d'un événement datant de 1998 (la date est incertaine) pour lequel, lors d'un orage d'automne, le niveau serait monté très rapidement et aurait menacé son habitation.

4. ANALYSE HYDRAULIQUE

Les études hydrauliques ont été réalisées à partir d'une expertise de terrain et des travaux topographiques réalisés dans le cadre de l'étude présente, soit :

- Sur le Farinole : 3 profils en travers, un levé d'ouvrage de franchissement ainsi que des levés de points en lit majeur,
- Sur le Fium Albino : 5 profils en travers, un levé d'ouvrage de franchissement.

Pour le Campu Maggiore l'analyse a été réalisée à partir de données topographiques provenant de l'étude ANTEA réalisée en 1999.

Les cartographies ainsi que les tableaux des cotes atteintes en crues sont présentés en annexes.

Les modélisations hydrauliques permettent d'avoir une idée des ordres de grandeur des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulements en crue, avec un lit considéré dans sa configuration actuelle. Cependant, ces cours d'eau étant, comme la plupart des ruisseaux corses des petits torrents à fortes pentes, on ne peut se contenter d'une telle approche. En effet, les risques hydrauliques sont aussi fortement liés aux risques d'embâcles, d'engravement du lit ou d'érosion, notamment dans les parties amont à forte pente.

Les risques liés au caractère torrentiel des trois cours d'eau

L'activité érosive de ces trois cours d'eau dans les parties amont peut entraîner le transport de quantités importantes de sédiments granuleux qui risquent de se déposer dans la partie aval du fait du ralentissement des écoulements dû à la rupture de pente. Le lit mineur s'engraverait alors et sa capacité hydraulique en sera diminuée.

De plus, les lits de ces trois cours d'eau étant colonisés par la végétation, lors de crues importantes, le courant peut entraîner des troncs d'arbres qui pourraient créer des embâcles notamment au niveau des franchissements. D'ailleurs, c'est vraisemblablement ce qui a dû être à l'origine de la destruction du pont sur le Farinole en 1994. Les ouvrages aval de franchissement de la RD 80 sont correctement dimensionnés et devraient limiter les risques d'embâcle.

Le Farinole

Dans sa partie amont, le lit du Farinole est bien individualisé, sinueux et très étroit, ce qui a pour effet d'accélérer les écoulements et d'empêcher l'écrêtement des débits par les éventuels écoulements en lit majeur.

En aval, un cordon littoral vient boucher complètement le lit du torrent, ce qui a pour effet, en l'absence de crue de créer une zone humide en amont immédiat. En période de crue, les vitesses d'écoulement sont assez importantes pour évacuer très rapidement ce bouchon qui n'aura ainsi pas d'incidences sur les écoulements.

Mis à part le franchissement amont, les enjeux sur le Farinole sont situés dans sa partie aval. L'habitation en rive gauche, en amont immédiat du franchissement de la RD 80 est hors d'eau en crue centennale. Cependant, étant dans le lit majeur hydrogéomorphologique du Farinole immédiatement en amont du franchissement, on ne peut pas exclure les risques d'érosion ou de remontée du niveau de l'eau suite à des embâcles.

En aval du franchissement, on note des érosions de berges en rive gauche. D'ailleurs, la configuration du lit mineur qui se divise en plusieurs bras témoigne d'une mobilité latérale importante du cours d'eau. On note de plus, en rive droite la présence d'un chenal d'écoulement ancien qui est réactivé en période de crue. Une habitation, située entre le lit mineur actuel et ce chenal d'écoulement est particulièrement menacée par les risques d'inondation et d'érosion.

Le Fium Albino

La pente du Fium Albino décroît très progressivement. Ce cours d'eau peut être découpé en trois parties :

A l'amont, c'est un véritable torrent à caractéristiques montagneuses, avec une pente moyenne de 26 %, qui se termine par un tronçon à 9%. La puissance des écoulements dans ce secteur confère au torrent une grande capacité de transport solide. Une partie des volumes transportés pourront être déposés dans le secteur à plus faible pente. L'amont du cône de déjection du Fium Albino peut être localisé au droit du lieu-dit Calvella

Entre l'ancien moulin de Patrimonio (environ 1,2 km en mont de la RD 80) et l'embouchure de L'Albion, la pente moyenne est de 3%. La vallée commence alors à s'élargir témoignant des anciens dépôts. De même d'ailleurs, le champ d'inondation s'élargit aussi.

En aval immédiat, au droit du camping les hauteurs d'eau en lit majeur peuvent atteindre jusqu'à 1 m. Il faut craindre dans ce secteur les divagations éventuelles du lit mineur.

Le Campu Maggiore

La vallée du Campu Maggiore est très étroite et pentue. Aussi vitesses d'écoulement peuvent elles être importantes.

Actuellement, la modélisation des écoulements en crue centennale, sans prise en compte des risques éventuels d'engravement ou de création d'embâcle, montre qu'immédiatement en amont du pont de la RD80, la capacité hydraulique du lit mineur est tout juste dépassée. On peut alors observer de faibles débordements en rive droite. En amont du pont (150m en amont) les débordements sont un peu plus conséquents. En aval, la rive gauche est très proche du niveau du lit mineur. Les débordements sont alors conséquents. Dans tout le secteur aval, le lit mineur est très peu marqué et les risques de divagation sont importants.

Le torrent n'est pas entretenu. Ainsi, les risques de transport de flottants sont importants. Ils pourraient alors provoquer des embâcles au niveau du pont de la RD80 et provoquer un exhaussement du niveau. Pour protéger des habitations qui seraient implantées (il en existe une en rive gauche et deux en rive droite) dans le lit majeur, en dehors de la zone inondable en crue centennale telle que modélisée sans prise en compte des risques d'embâcles, il est nécessaire d'entretenir le lit du torrent.

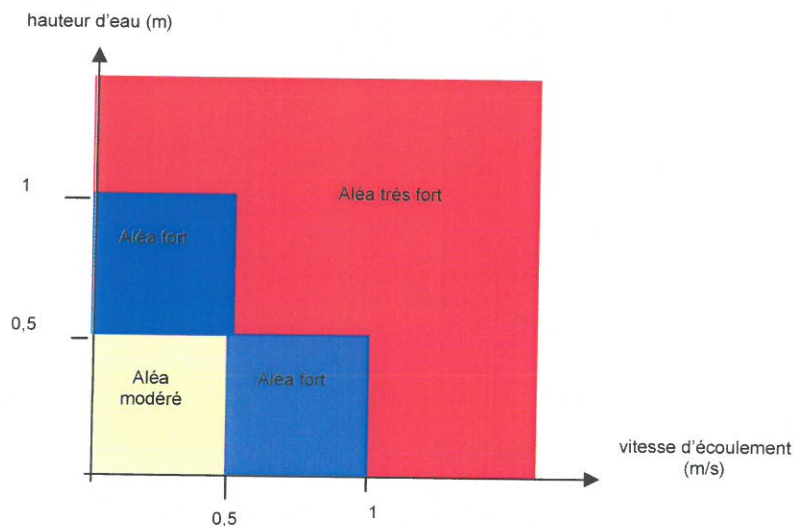
Comment limiter les risques pour les enjeux déjà existants ?

Les enjeux existants menacés sur les cours d'eau de Farinole sont faibles. Notons toutefois que l'entretien régulier des cours d'eau est nécessaire pour ne pas que ces risques soient accrus, notamment en ce qui concerne les ouvrages de franchissement.

5. CLASSIFICATION DE L'ALEA

La modélisation hydraulique a permis de dresser une carte de zonage de l'aléa hydraulique. Le risque hydraulique est défini par les hauteurs d'eau pouvant être atteintes en pointe et par les vitesses d'écoulement en lit majeur ou en lit mineur. Les zones où l'aléa est le plus fort, sont celles qui cumulent des hauteurs d'eau importantes avec des vitesses élevées. N'ayant pas de données exploitables sur des crues réelles antérieures, la cartographie des aléas a été réalisée à partir des résultats de la modélisation de la crue centennale.

La cartographie est présentée en annexe. Les classes d'aléas sont définies suivant le diagramme suivant :



Dans les zones où le champ d'inondation en crue centennale est plus étroit que le lit majeur tel que défini par la méthode hydrogéomorphologique, le zonage de l'aléa a été prolongé jusqu'à la limite de lit majeur. Cela permet en partie de tenir compte de l'accroissement des risques lié aux embâcles ou à l'engravement potentiel du lit mineur.

Cette zone est caractérisée comme une zone d'aléa faible :



De plus, dans les secteurs non modélisés (en général secteurs non urbanisés, où les enjeux faibles), la cartographie de l'aléa repose sur la cartographie hydrogéomorphologique réalisée par CAREX pour la Diren Corse, complétée par des expertises de terrain.

6. REGLEMENT

Un règlement a été rédigé par la Direction Départementale de l'Équipement de Haute Corse pour homogénéiser les consignes à appliquer dans toutes les zones du département concernées par les Plan de Prévention des Risques Inondation.

Une cartographie réglementaire a été réalisée en croisant l'aléa et l'urbanisation. Le principe retenu pour la cartographie est le suivant :

vulnérabilité	aléa très fort	aléa fort	aléa modéré	aléa faible
Zone à enjeux faibles				
Zone à enjeux forts				

Il est fait mention d'une cote de référence en chaque point (Z100) qui est la cote maximale atteinte en crue centennale. Cette cote n'existe que dans les secteurs modélisés. Elle est exprimée en mètres rattachés au nivellement NGF. Pour chaque projet, la cote de référence est la cote calculée sur le point le plus en amont du projet, obtenue par interpolation linéaire des cotes voisines. Une répartition linéaire de ces cotes est proposée en annexes.

ANNEXE 1 – CARTOGRAPHIE



**PPRI FARINOLE – RIVIERE DE FARINOLE
COTES DE REFERENCES EN CRUE CENTENNALE**



Profils modèle	Nom	Pk (m)	Altitudes (mNGF)
SP01	1	0	12.70
	2	12	12.24
AM01	3	25	11.77
	4	33	11.48
SP02	5	41	11.21
	6	51	10.81
	7	61	10.41
	8	71	10.01
	9	81	9.61
	10	91	9.22
	11	101	8.82
	12	111	8.42
	13	122	8.00
	14	132	7.59
SP03	15	142	7.18
	16	152	6.99
	17	162	6.80
	18	172	6.61
	19	182	6.41
	20	192	6.22
	21	202	6.03
	22	212	5.84
	23	222	5.65
	24	232	5.46
	25	242	5.26
	26	252	5.07
	27	262	4.88
	28	272	4.69
	29	282	4.50
	30	292	4.31
	31	302	4.12
	32	312	3.92
	33	322	3.74
	34	332	3.54
	35	342	3.35
	36	352	3.16
	37	362	2.97
	38	373	2.77
	39	383	2.57
	40	394	2.36
SP04	41	405	2.14

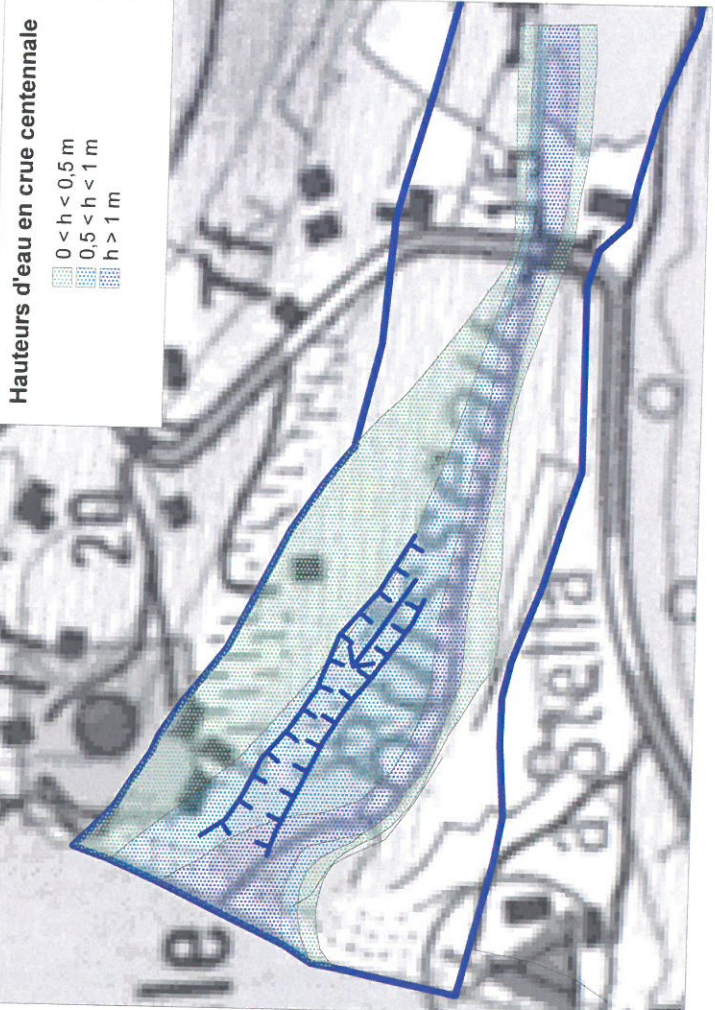
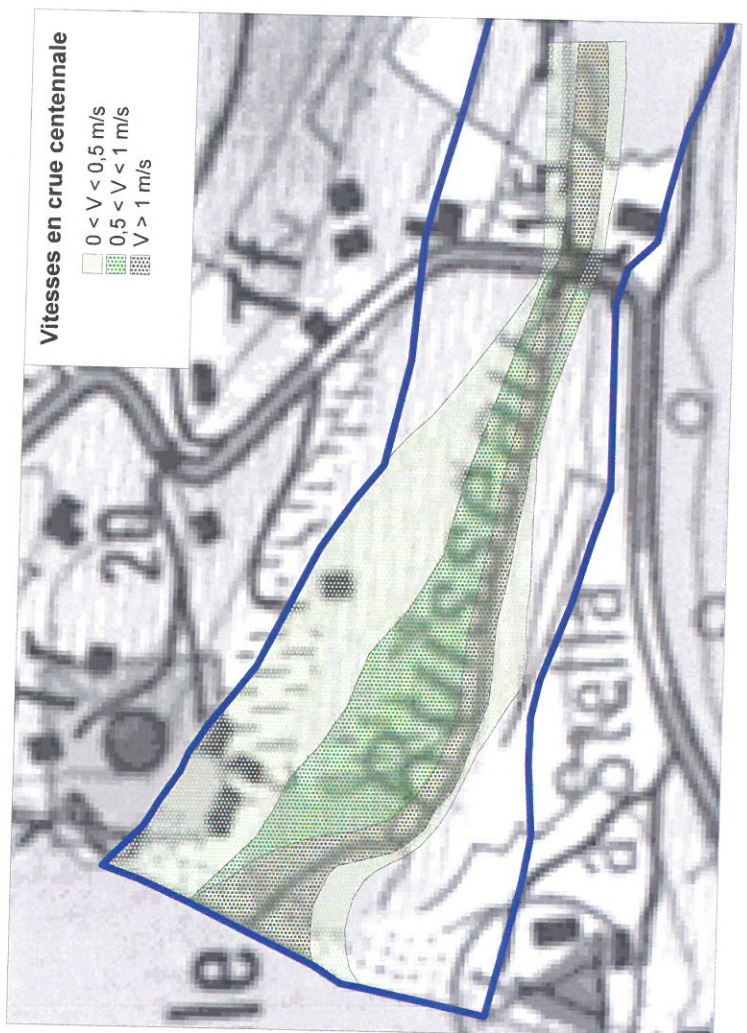
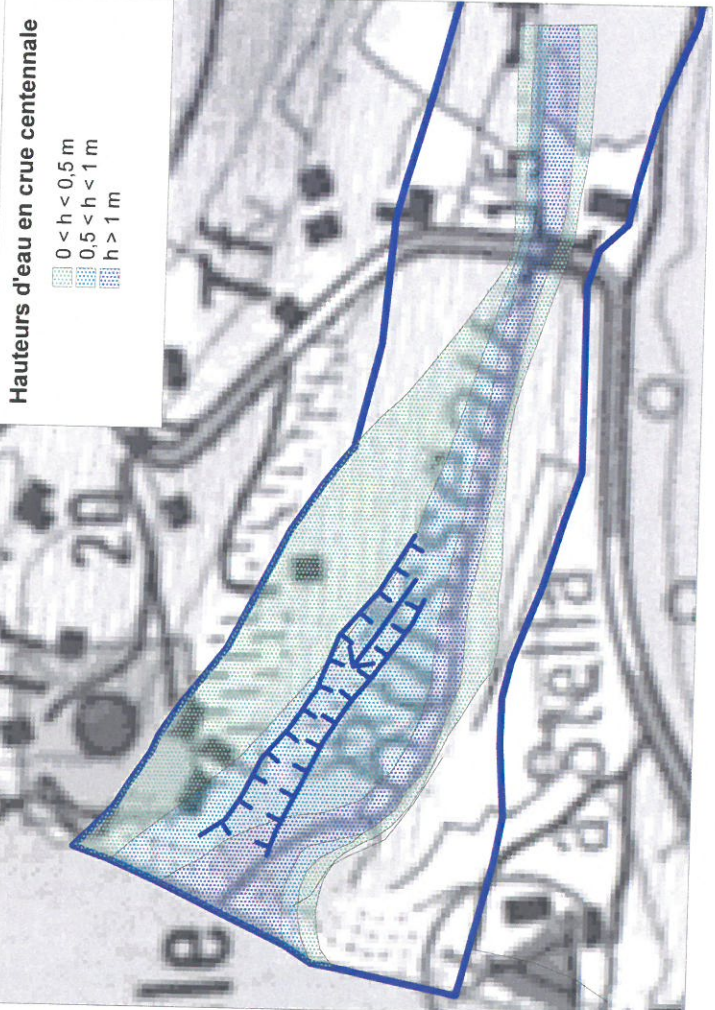
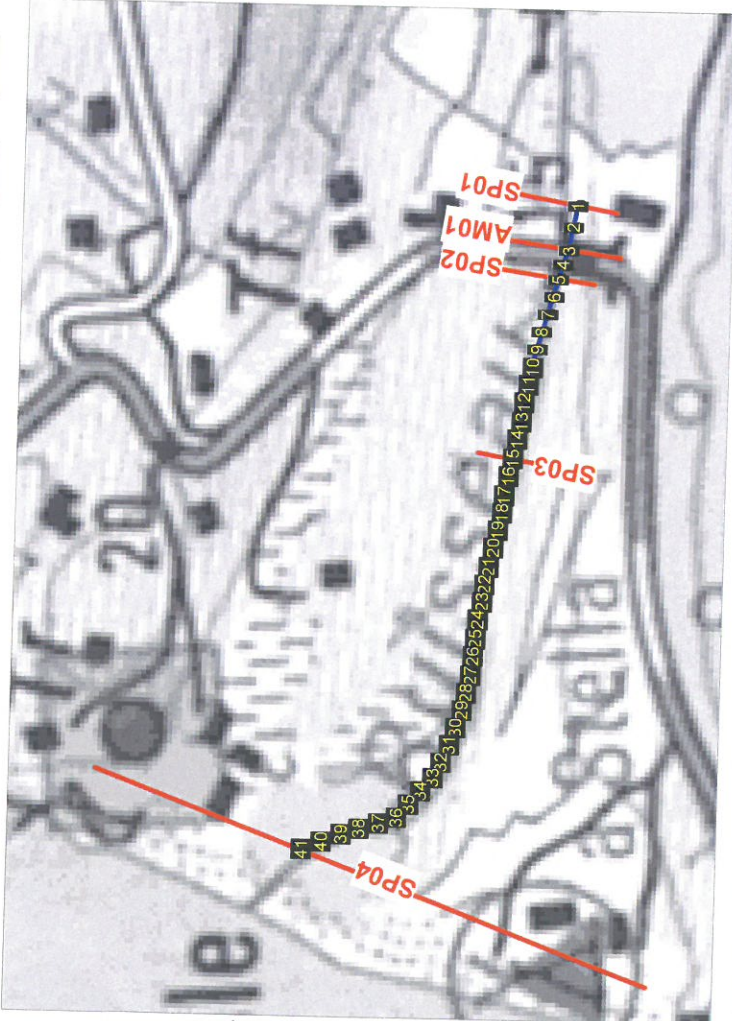
Echelle : 1/4 000 Janvier 2004

Affaire N° 103751



Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Cartes des hauteurs et des vitesses en crue centennale

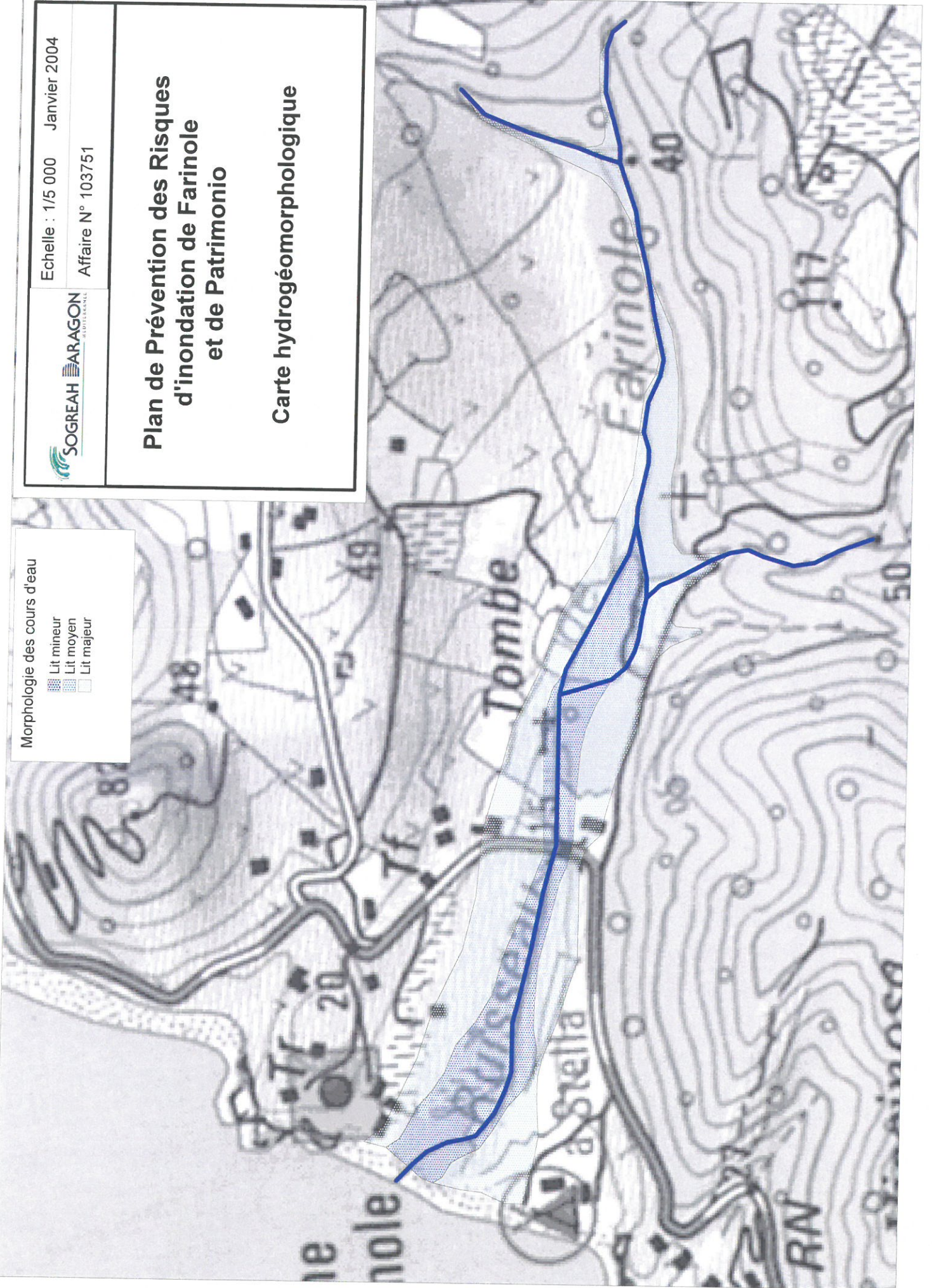


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte hydrogéomorphologique

Morphologie des cours d'eau

-  Lit mineur
-  Lit moyen
-  Lit majeur



Ech: 1/5000°

Janvier 2004



Affaire N° 103751

Commune de Farinole Ruisseau de Farinole

Carte de l'aléa

Zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible



Ech: 1/5000°



Janvier 2004

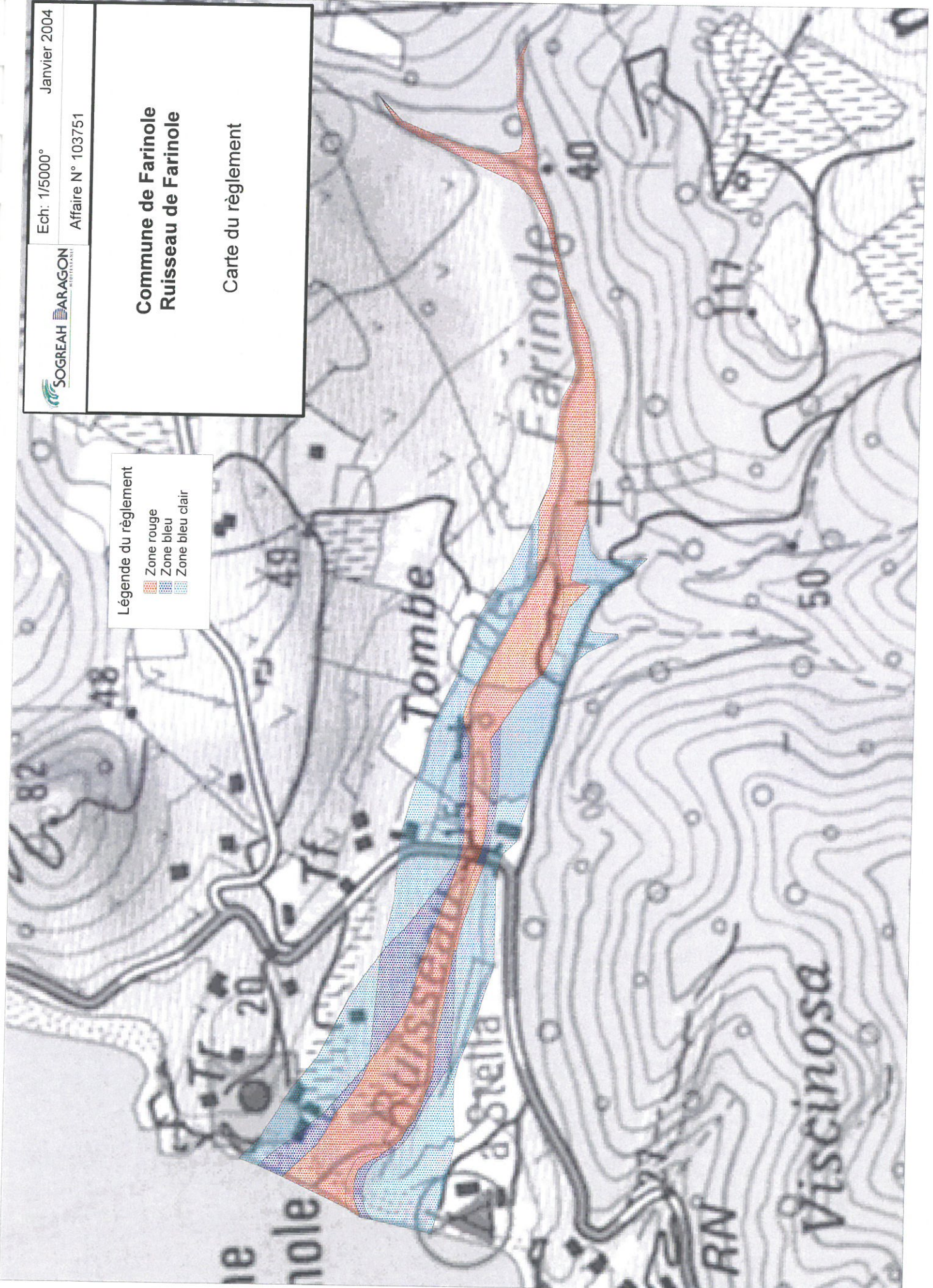
Affaire N° 103751

Légende du règlement

- Zone rouge
- Zone bleu
- Zone bleu clair

Commune de Farinole
Ruisseau de Farinole

Carte du règlement





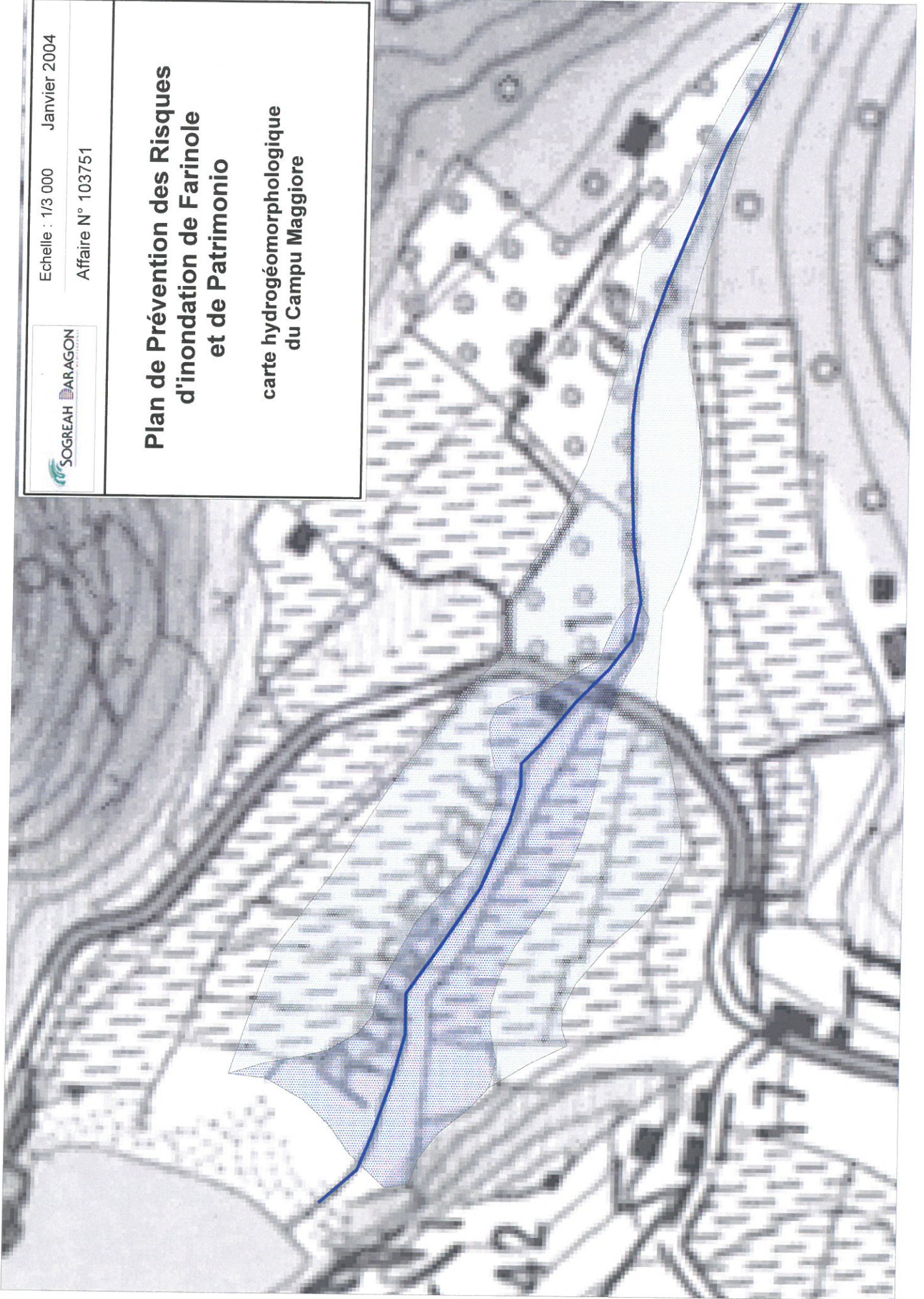
PPRI FARINOLE – RIVIERE DU CAMPU MAGGIORE
COTES DE REFERENCES EN CRUE CENTENNALE



Profils modèle	Pk (m)	Altitudes en crue centennale (mNGF)
PR01	0	19.97
PR02	60	18.39
PR03	112	16.82
PR04	154	14.85
PR05	201	13.87
PR06	253	12.28
PR07	308	10.86
PRAM	311	10.88
PRAV	319	9.92
PR08	330	9.41
PR09	365	8.87
PR10	415	7.94
PR11	463	7.02
PR12	512	5.89
PR13	560	4.68
PR14	610	4

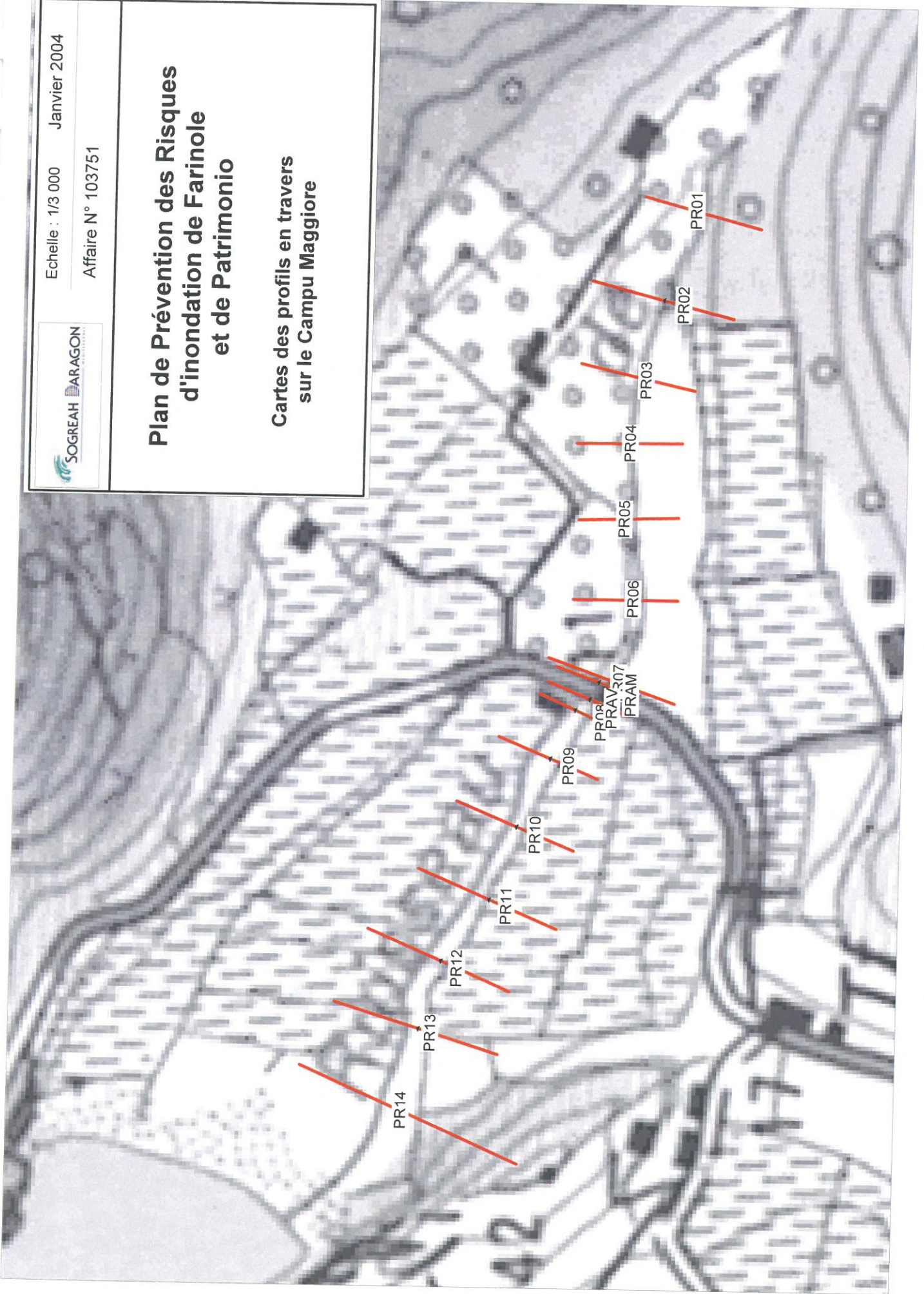
Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

carte hydrogéomorphologique
du Campu Maggiore



Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimoine

Cartes des profils en travers sur le Campu Maggiore



Echelle : 1/3 000

Janvier 2004



Affaire N° 103751

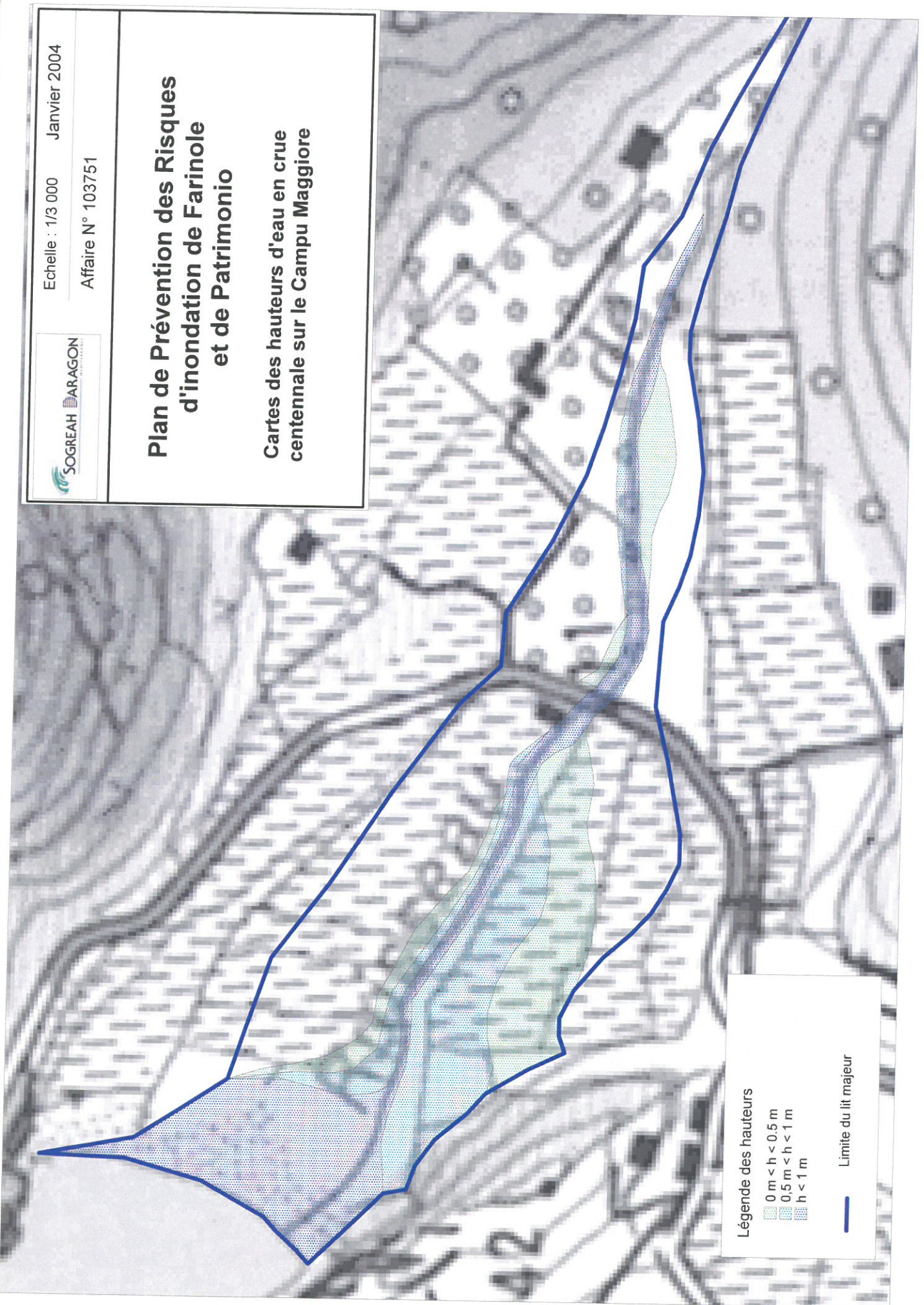
Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Cartes des hauteurs d'eau en crue centennale sur le Campu Maggiore

Légende des hauteurs

-  $0 \text{ m} < h < 0.5 \text{ m}$
-  $0.5 \text{ m} < h < 1 \text{ m}$
-  $h < 1 \text{ m}$

 Limite du lit majeur



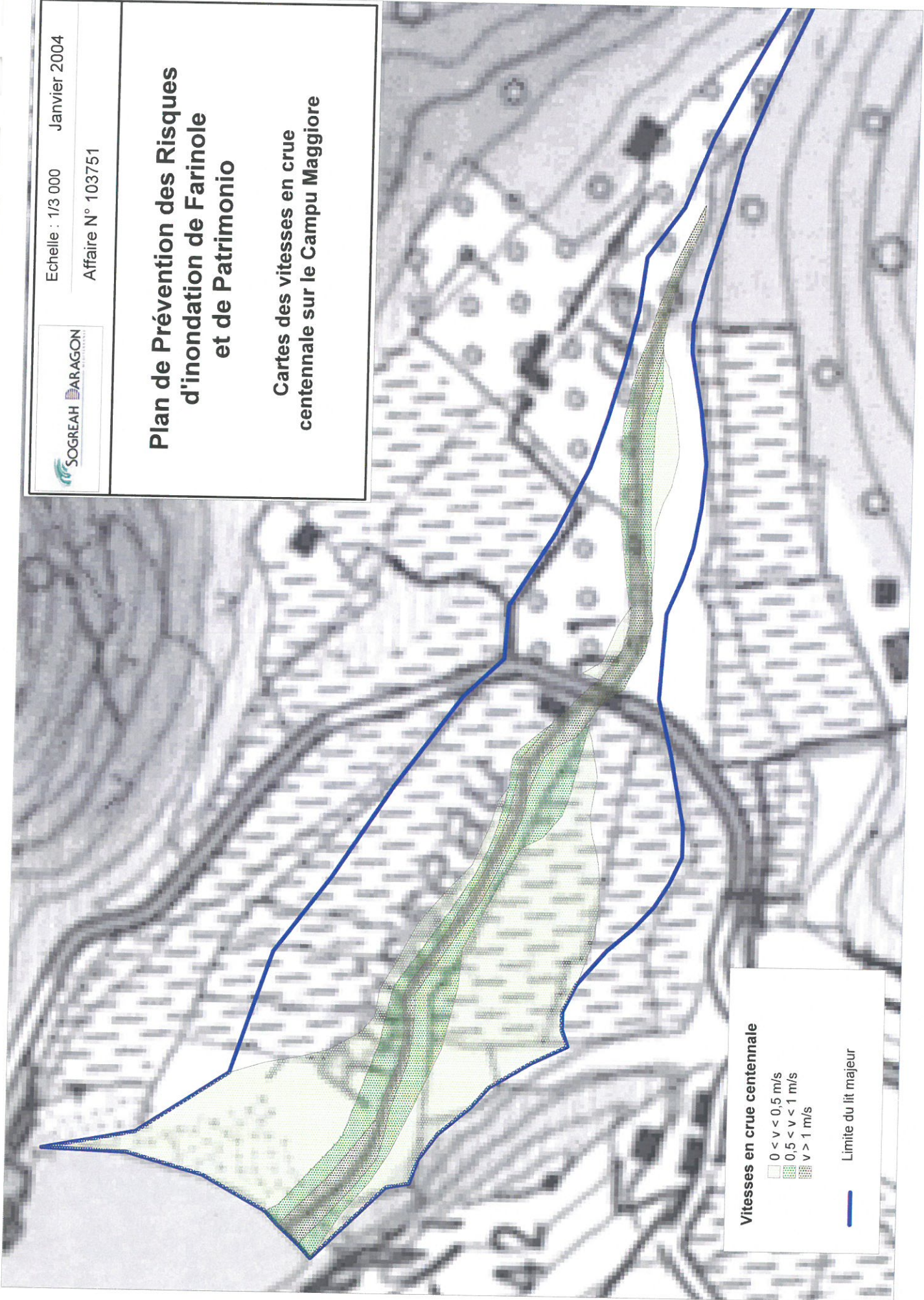
Echelle : 1/3 000 Janvier 2004

Affaire N° 103751



Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Cartes des vitesses en crue centennale sur le Campu Maggiore



Vitesses en crue centennale

- 0 < v < 0,5 m/s
- 0,5 < v < 1 m/s
- v > 1 m/s

— Limite du lit majeur

Echelle : 1/3 000

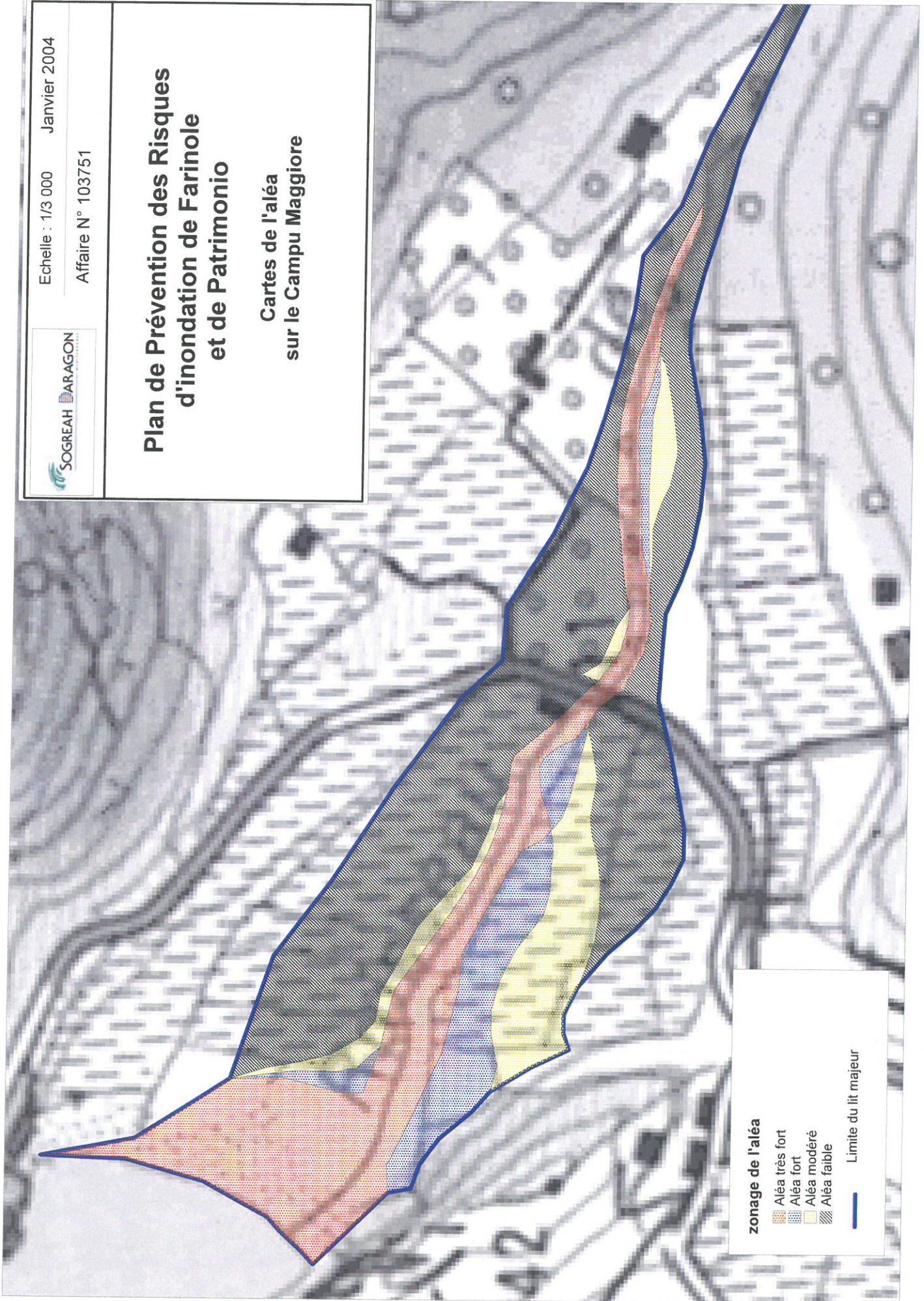


Janvier 2004

Affaire N° 103751

Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimoine

Cartes de l'aléa sur le Campu Maggiore



zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa modéré
- Aléa faible

— Limite du lit majeur

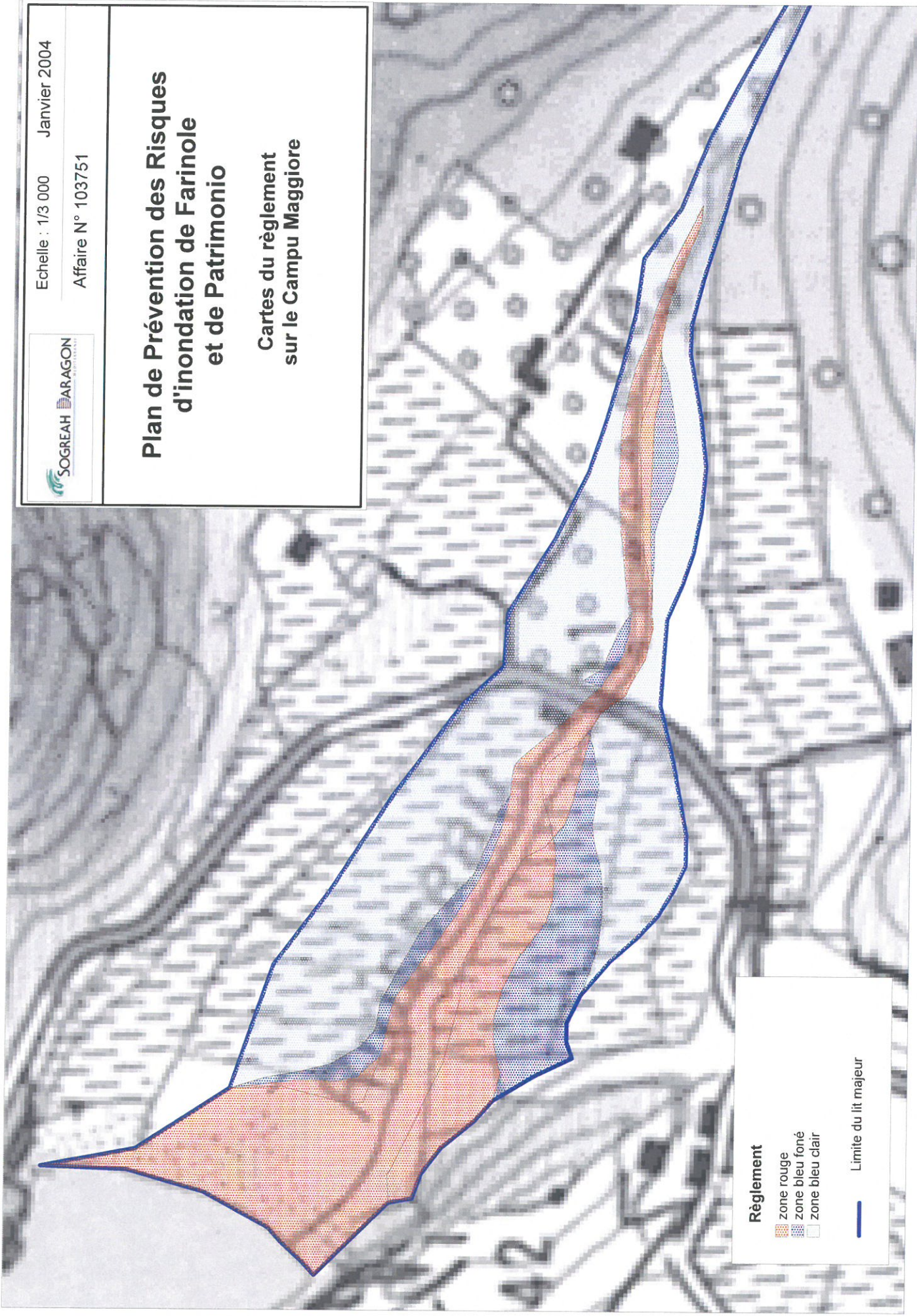
Echelle : 1/3 000 Janvier 2004



Affaire N° 103751

Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Cartes du règlement sur le Campu Maggiore



Règlement

- zone rouge
- zone bleu foncé
- zone bleu clair
- Limite du lit majeur



PPRI FARINOLE – RUISSEAU DE ALBINO
COTES DE REFERENCES EN CRUE CENTENNALE



Profils modèle	Nom	Pk (m)	Altitudes (mNGF)
SP01	1	0	72.47
	2	30	71.66
	3	60	70.86
	4	90	70.06
	5	120	69.25
	6	150	68.45
	7	180	67.64
	8	210	66.84
	9	240	66.03
	10	270	65.23
	11	300	64.43
	12	330	63.62
	13	360	62.81
	14	390	62.01
	15	420	61.21
	16	450	60.41
	17	480	59.60
	18	510	58.80
	19	540	57.99
	20	570	57.19
	21	600	56.39
	22	630	55.58
	23	660	54.78
	24	690	53.97
	25	720	53.17
	26	750	52.37
	27	780	51.56
	28	810	50.76
	29	840	49.95
SP02	30	852	49.62
	31	869	48.91
	32	900	47.71
	33	930	46.51
	34	959	45.32
	35	990	44.12
	36	1019	42.93
	37	1050	41.73
	38	1079	40.53
	39	1109	39.34
	40	1139	38.14
SP03	41	1156	37.49
	42	1169	37.38
PAM1	43	1197	37.15
	44	1199	37.14
SP04	45	1229	37.08
	46	1259	36.32
	47	1289	35.56
	48	1319	34.80
	49	1349	34.04
	50	1379	33.29
	51	1409	32.53
	52	1439	31.77
	53	1469	31.01

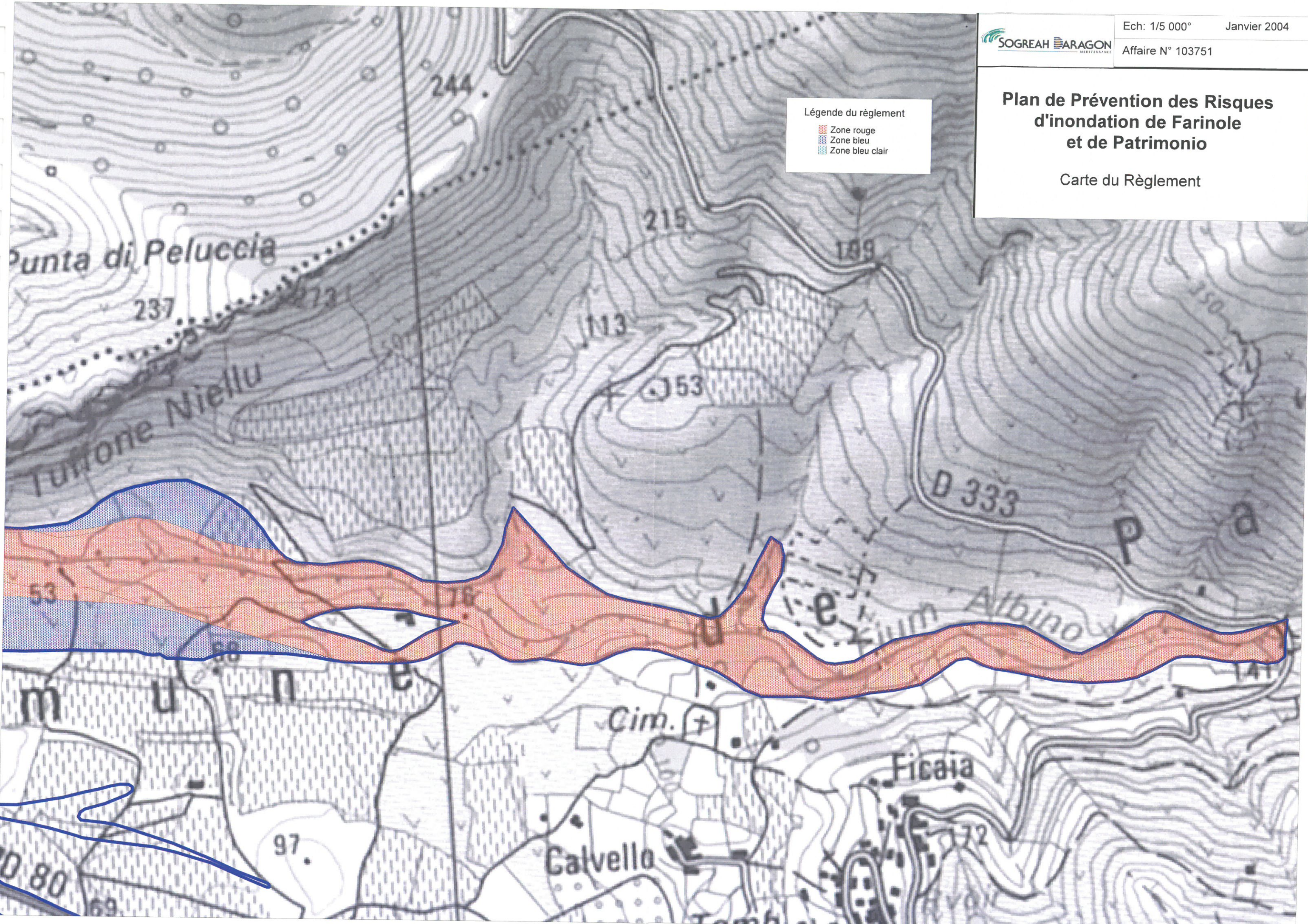
	54	1499	30.25
	55	1529	29.49
	56	1559	28.73
	57	1589	27.97
	58	1619	27.22
	59	1649	26.46
SP05	60	1668	25.98
	61	1679	25.67
	62	1709	24.83
	63	1739	23.99
	64	1769	23.17
	65	1799	22.32
	66	1829	21.49
	67	1859	20.65
	68	1889	19.81
	69	1919	18.97
	70	1949	18.13
	71	1979	17.29
	72	2008	16.46
	73	2038	15.62
	74	2068	14.79
	75	2098	13.95
	76	2128	13.11
	77	2158	12.27
	78	2188	11.44
	79	2218	10.60
	80	2248	9.76
	81	2277	8.94
	82	2307	8.10
	83	2337	7.26
	84	2367	6.42
	85	2397	5.58
	86	2427	4.74
SP06	87	2434	4.55
	88	2457	4.38
	89	2487	4.15
	90	2517	3.93
	91	2547	3.70
	92	2577	3.48
	93	2607	3.26
	94	2637	3.03
	95	2667	2.81
	96	2697	2.58
	97	2727	2.36
	98	2757	2.14
SP07	99	2764	2.08

Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte du Règlement

Légende du règlement

- Zone rouge
- Zone bleu
- Zone bleu clair

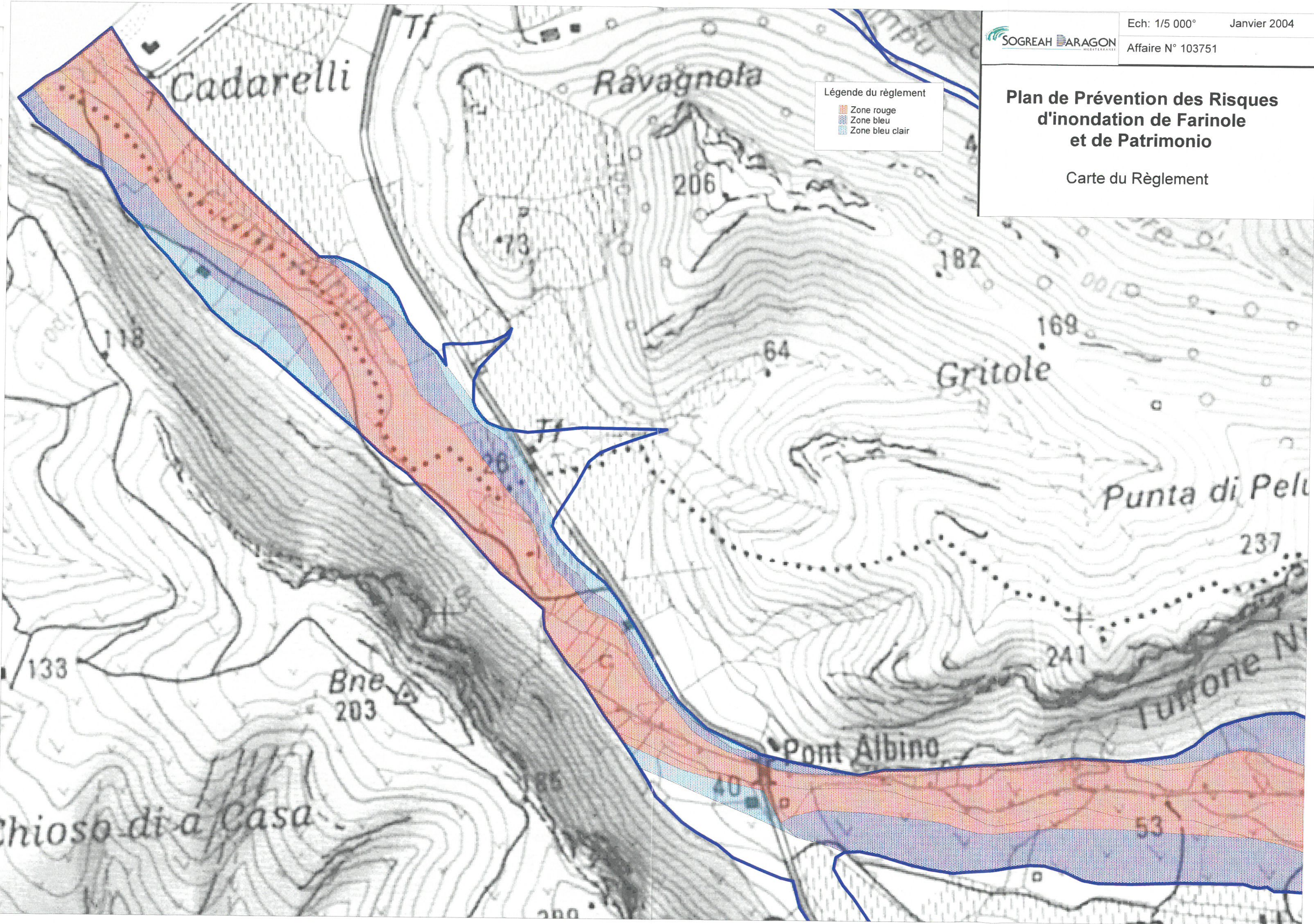


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte du Règlement

Légende du règlement

- Zone rouge
- Zone bleu
- Zone bleu clair

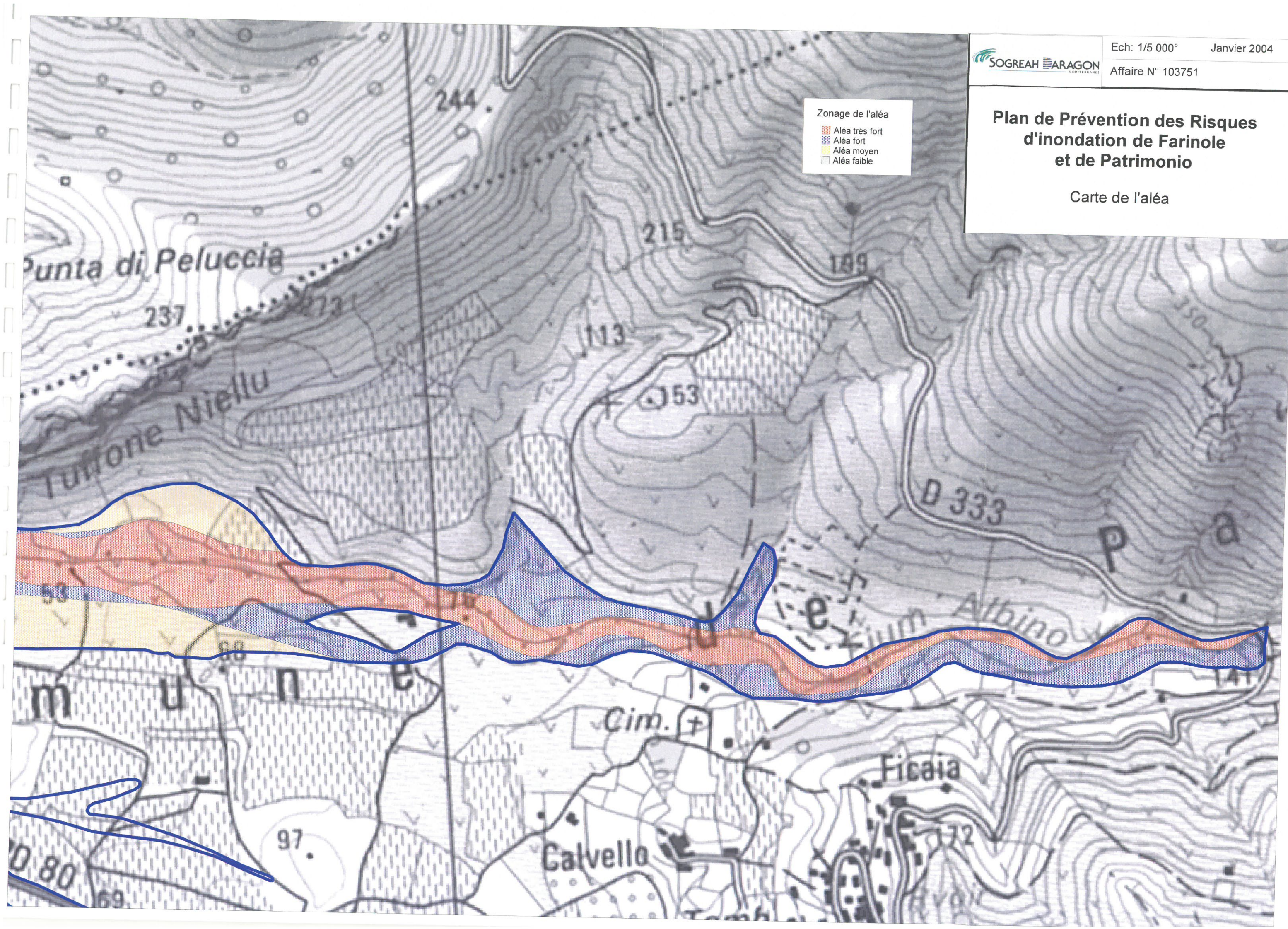


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte de l'aléa

Zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

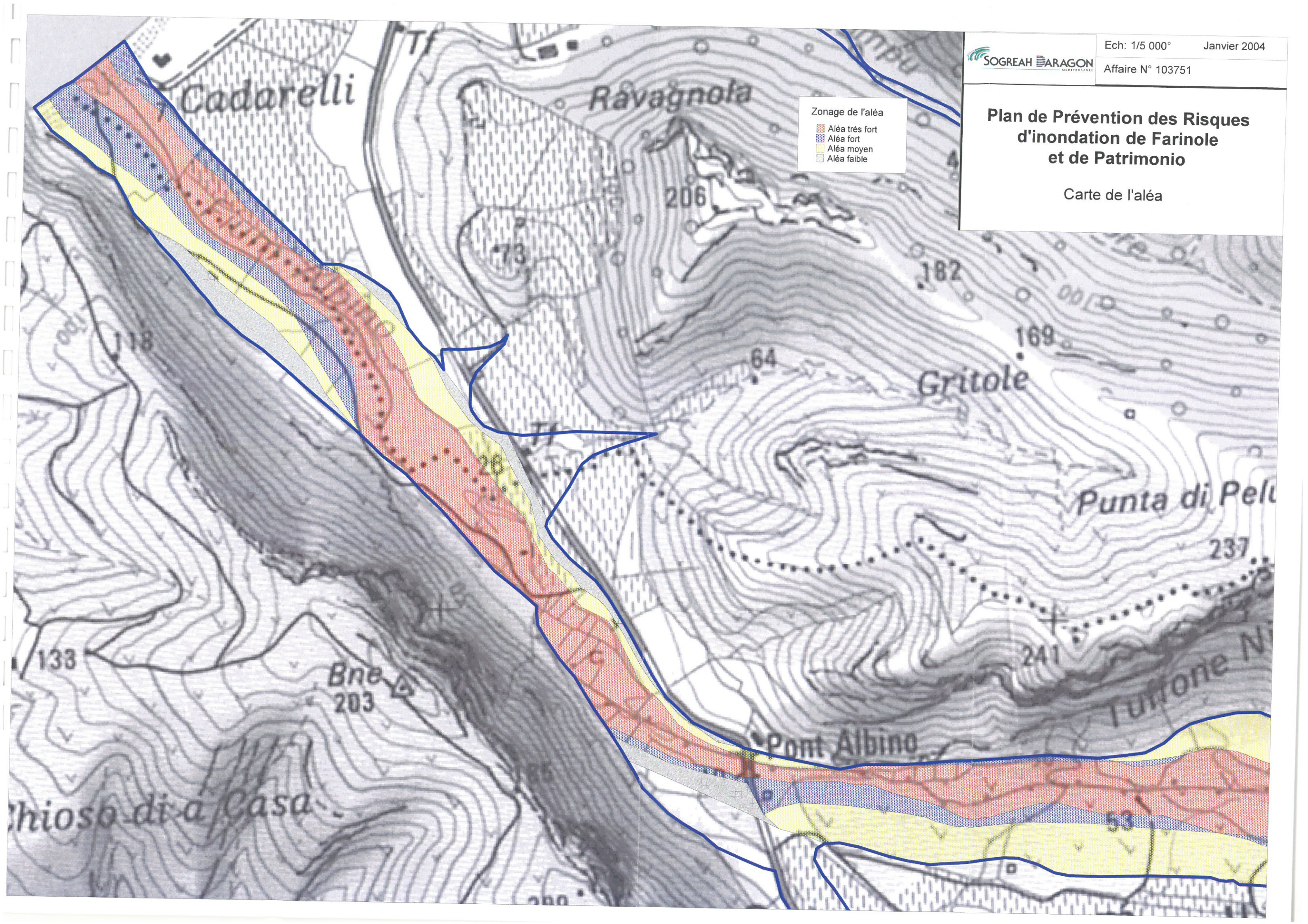


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte de l'aléa

Zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

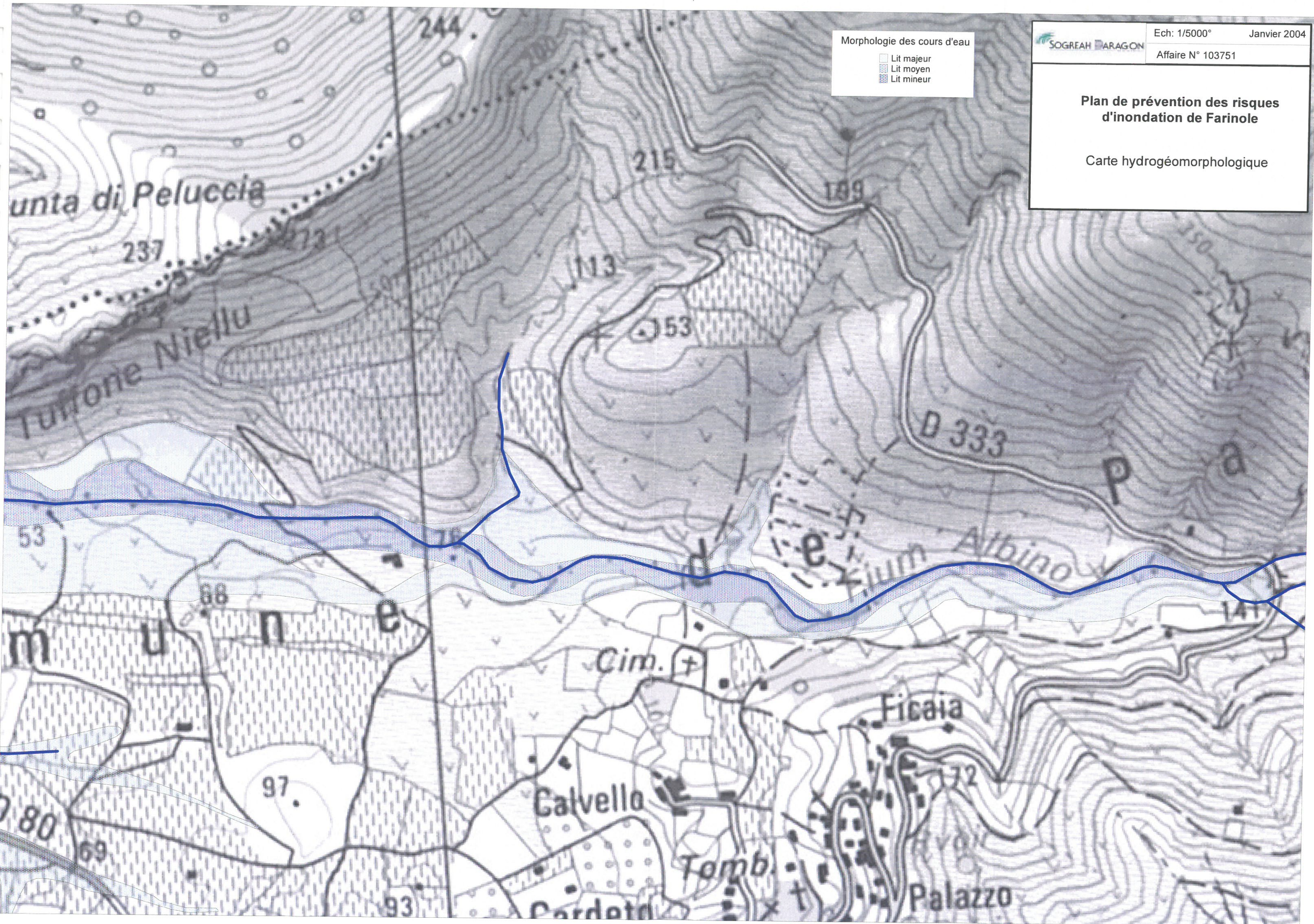


Morphologie des cours d'eau

- Lit majeur
- ▨ Lit moyen
- ▩ Lit mineur

Plan de prévention des risques
d'inondation de Farinole

Carte hydrogéomorphologique

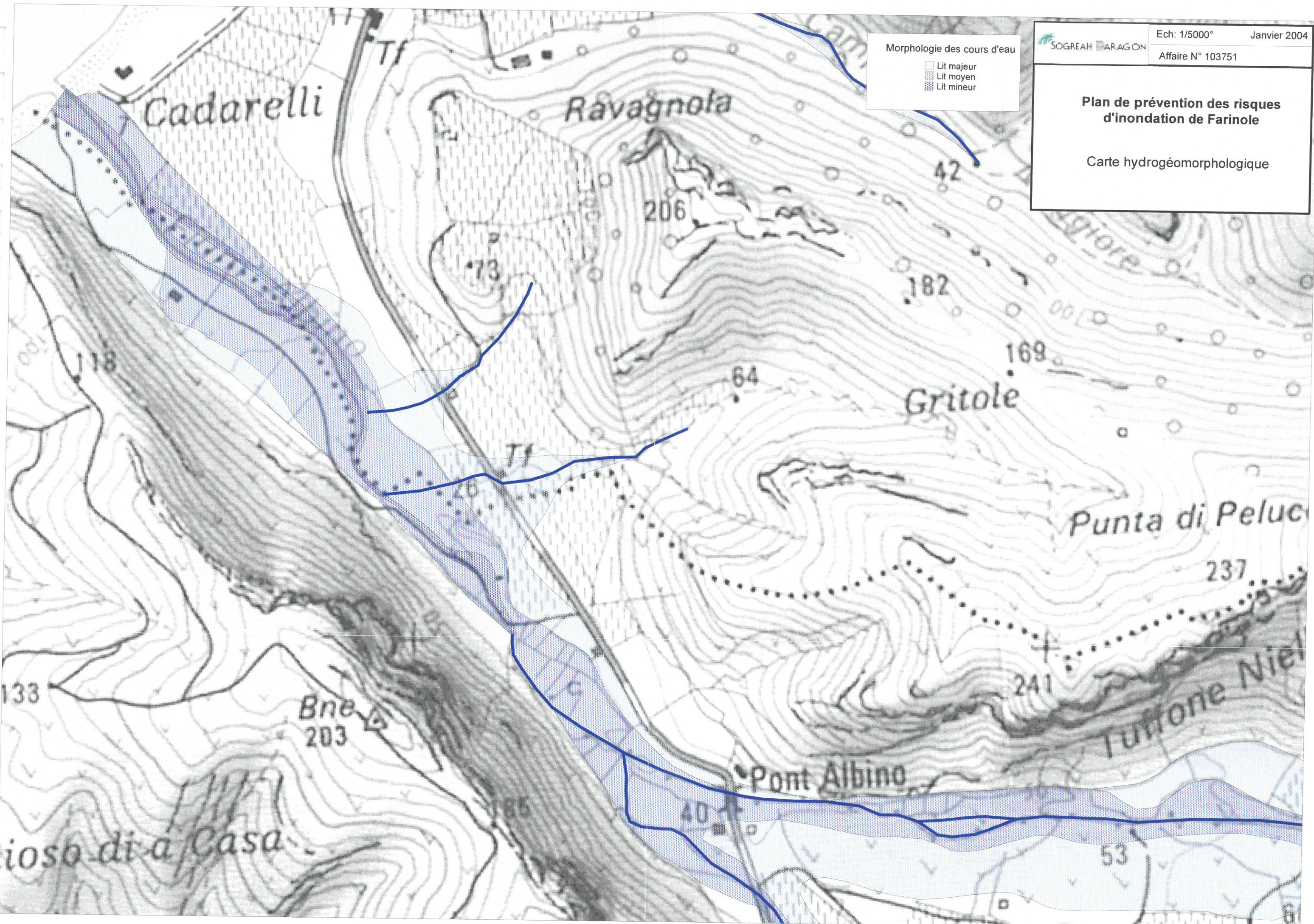


Morphologie des cours d'eau

- Lit majeur
- Lit moyen
- Lit mineur

Plan de prévention des risques d'inondation de Farinole

Carte hydrogéomorphologique

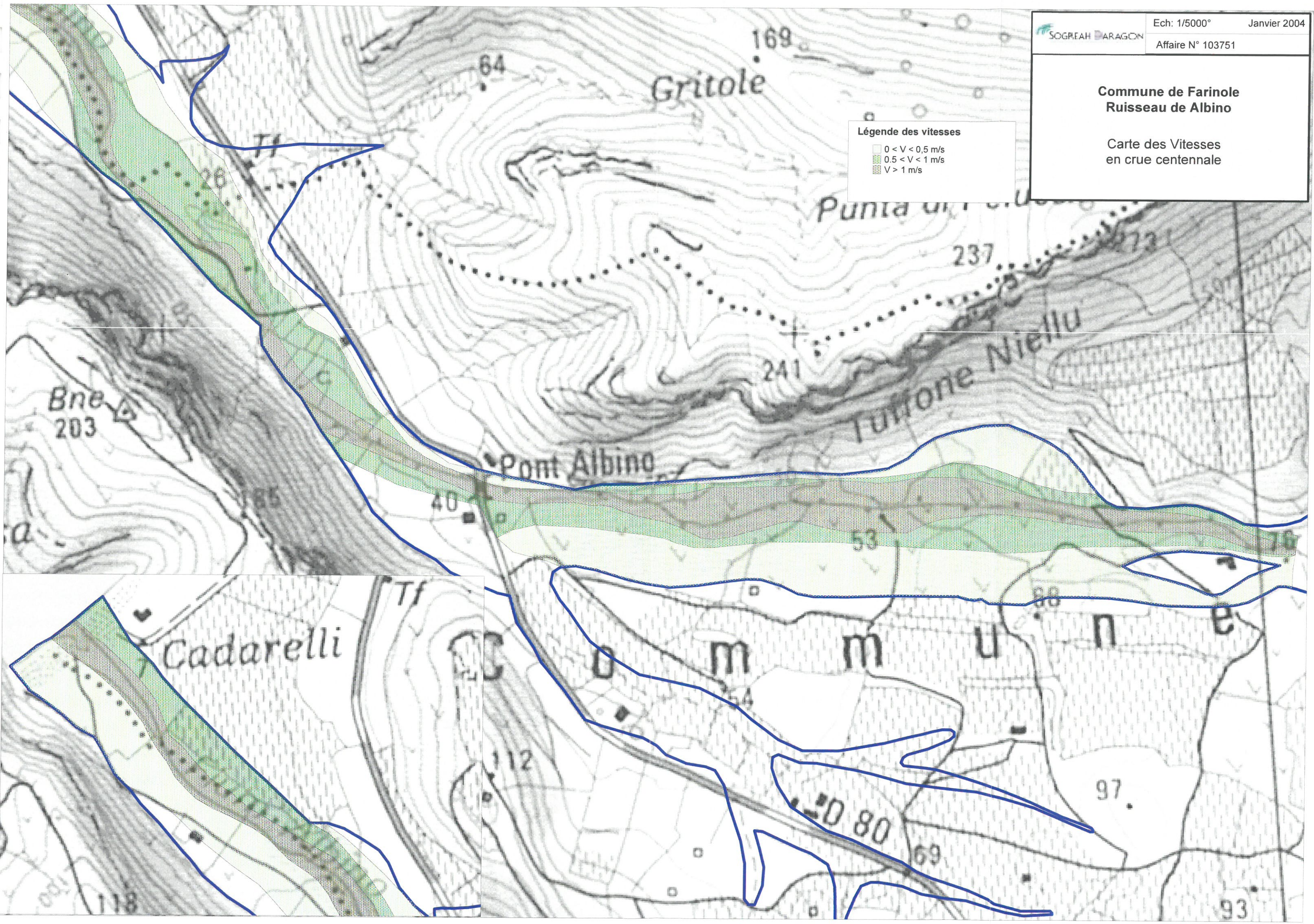


**Commune de Farinole
Ruisseau de Albino**

Carte des Vitesses
en crue centennale

Légende des vitesses

- 0 < V < 0,5 m/s
- 0,5 < V < 1 m/s
- V > 1 m/s

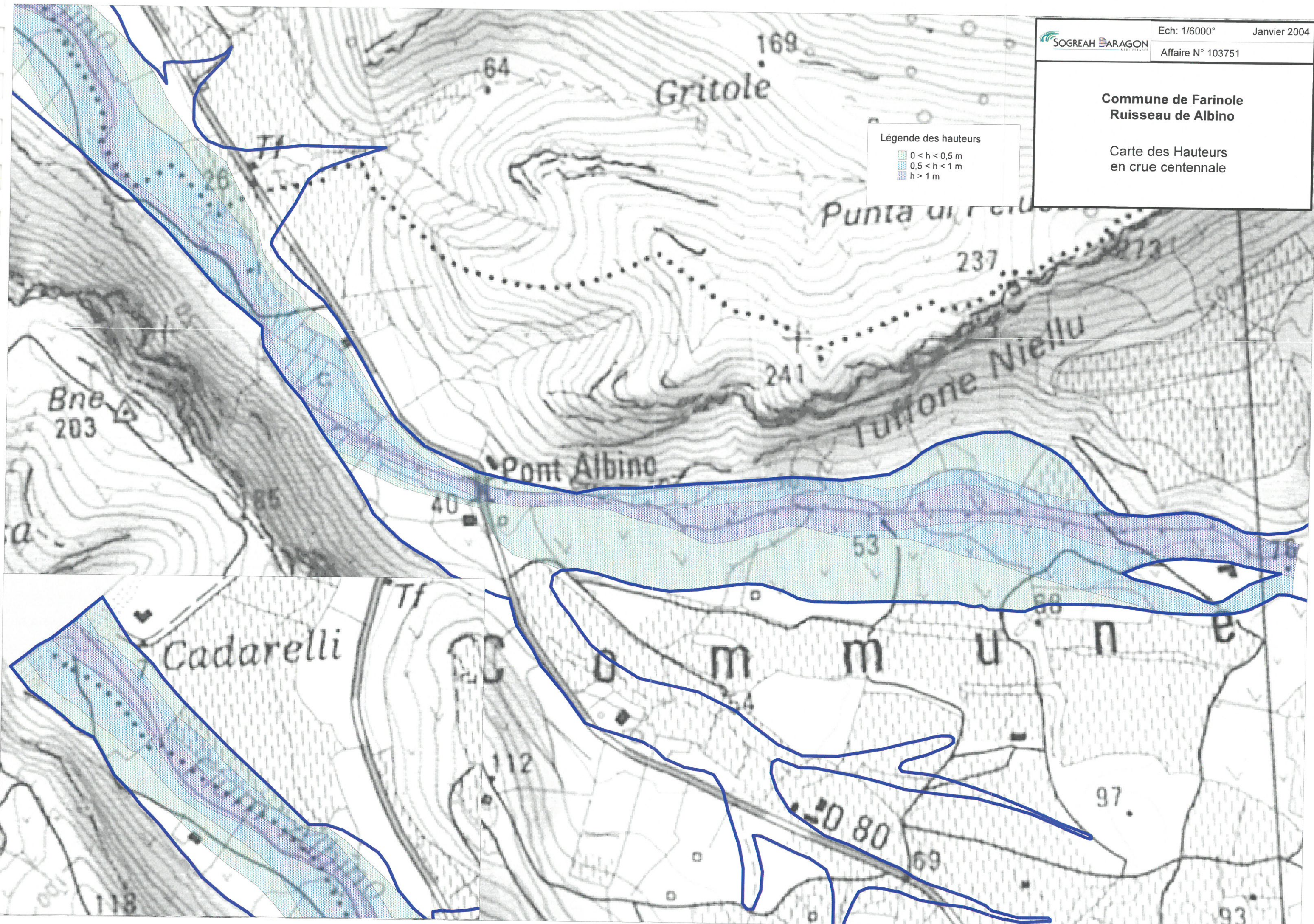


**Commune de Farinole
Ruisseau de Albino**

Carte des Hauteurs
en crue centennale

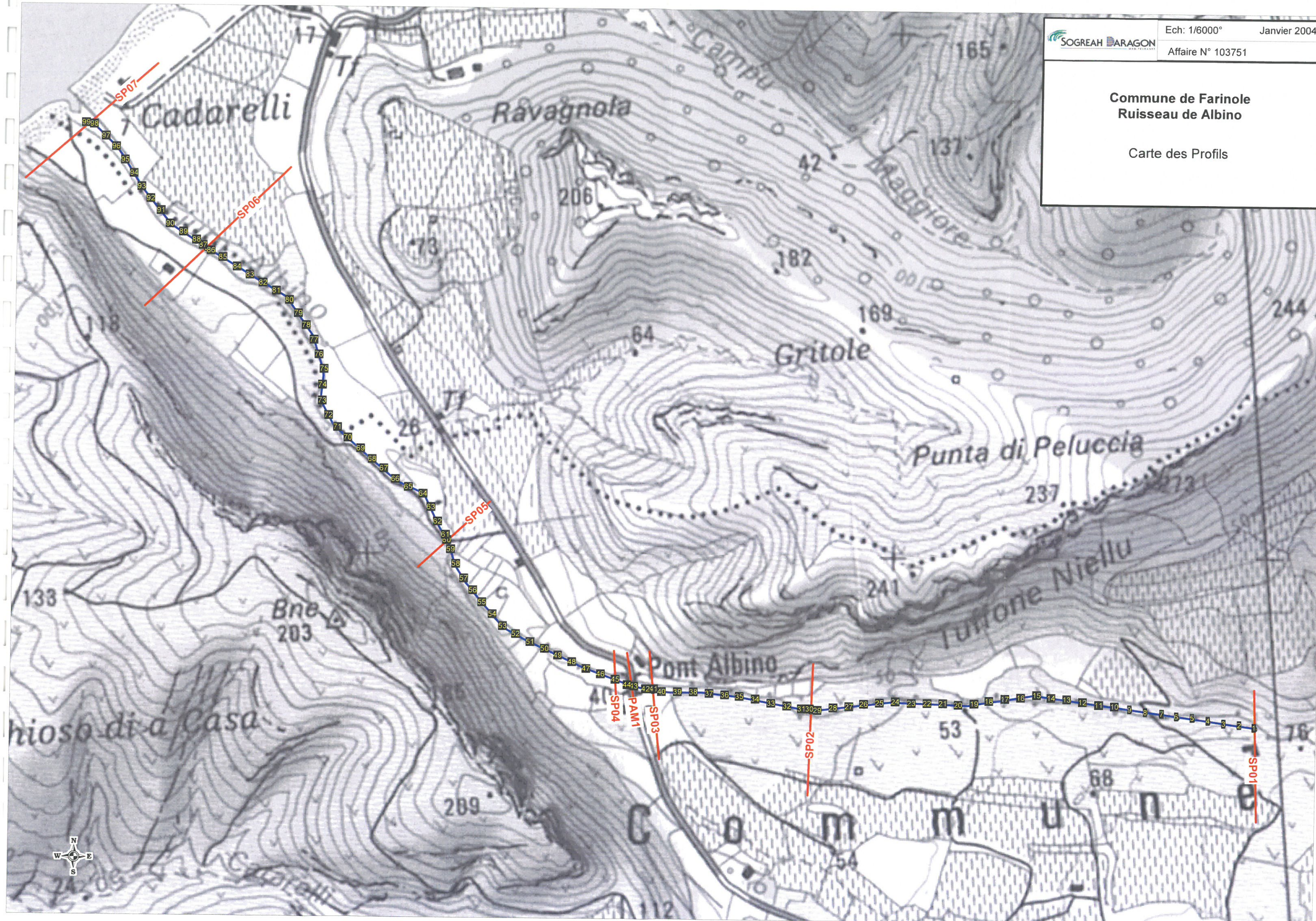
Légende des hauteurs

- 0 < h < 0,5 m
- 0,5 < h < 1 m
- h > 1 m



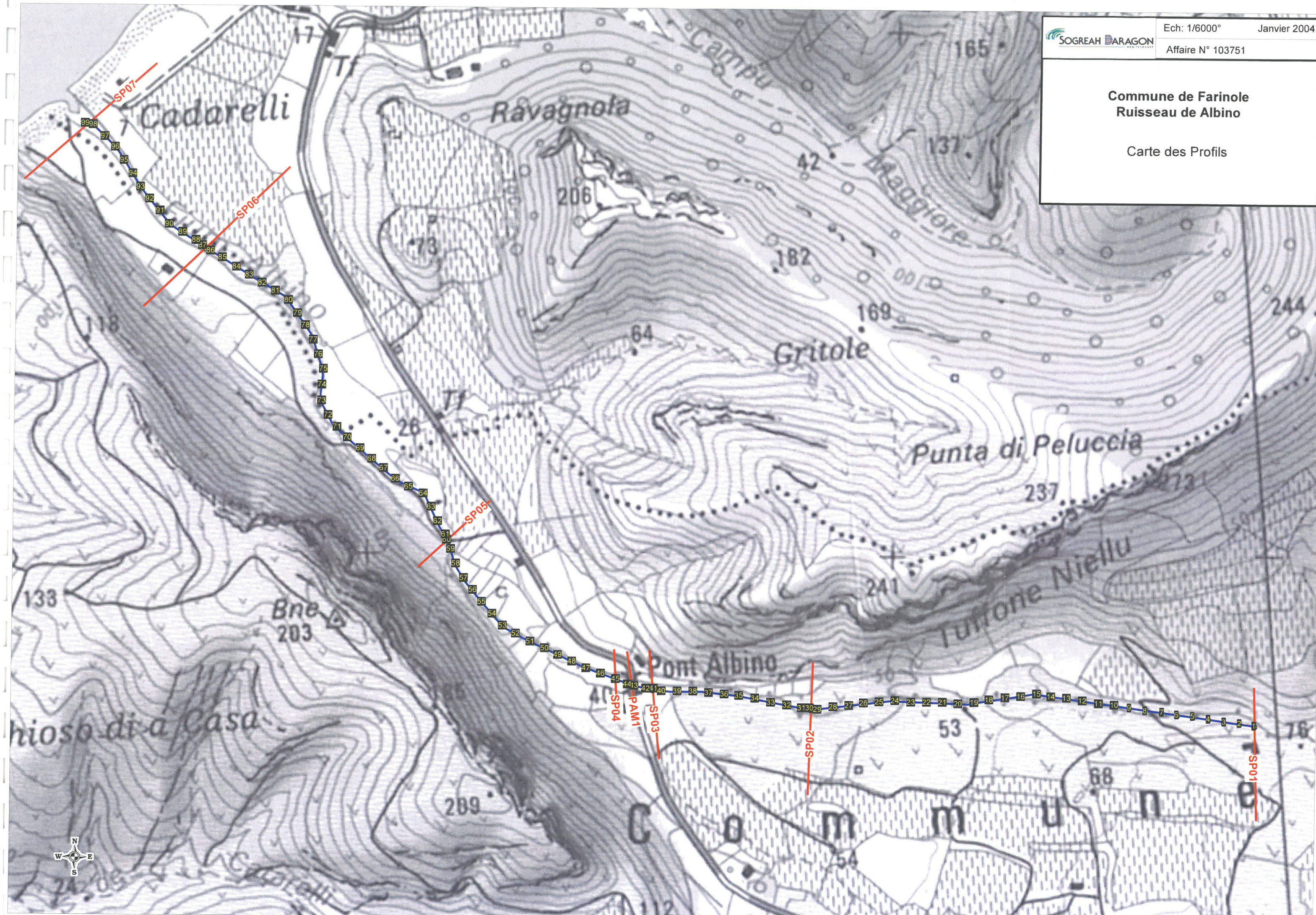
Commune de Farinole
Ruisseau de Albino

Carte des Profils



Commune de Farinole
Ruisseau de Albino

Carte des Profils

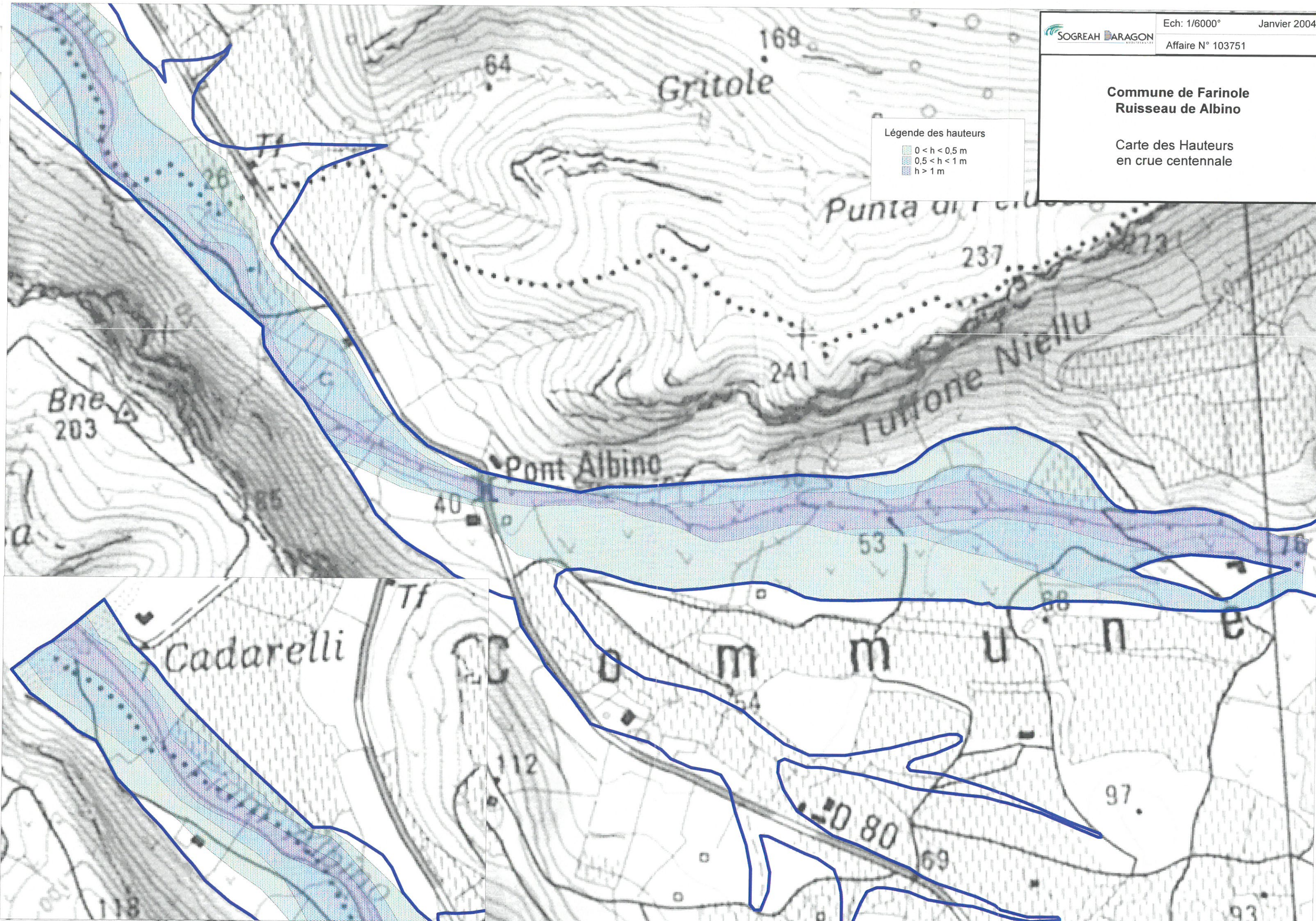


**Commune de Farinole
Ruisseau de Albino**

Carte des Hauteurs
en crue centennale

Légende des hauteurs

- 0 < h < 0,5 m
- 0,5 < h < 1 m
- h > 1 m

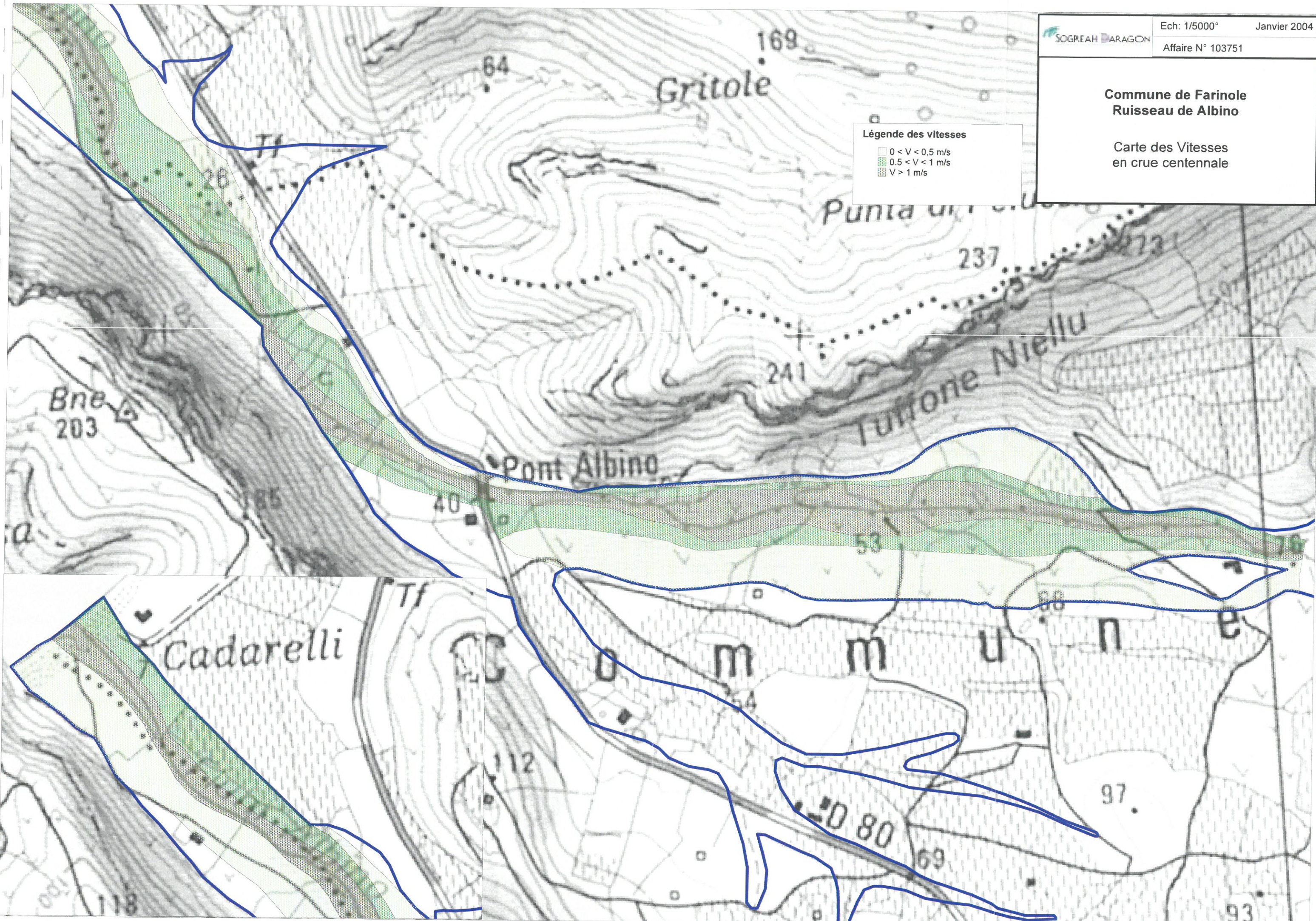


**Commune de Farinole
Ruisseau de Albino**

Carte des Vitesses
en crue centennale

Légende des vitesses

- 0 < V < 0,5 m/s
- 0,5 < V < 1 m/s
- V > 1 m/s

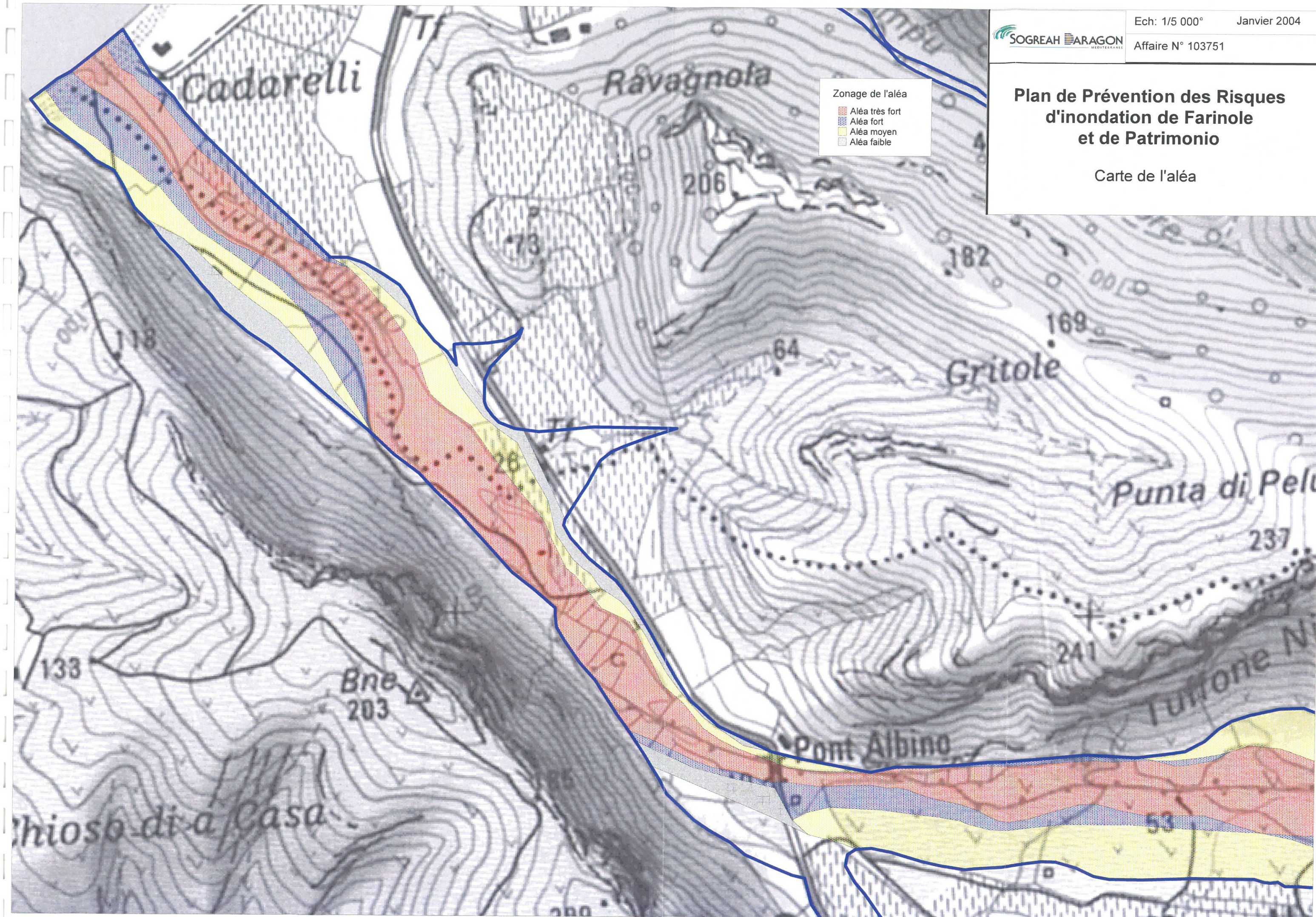


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte de l'aléa

Zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

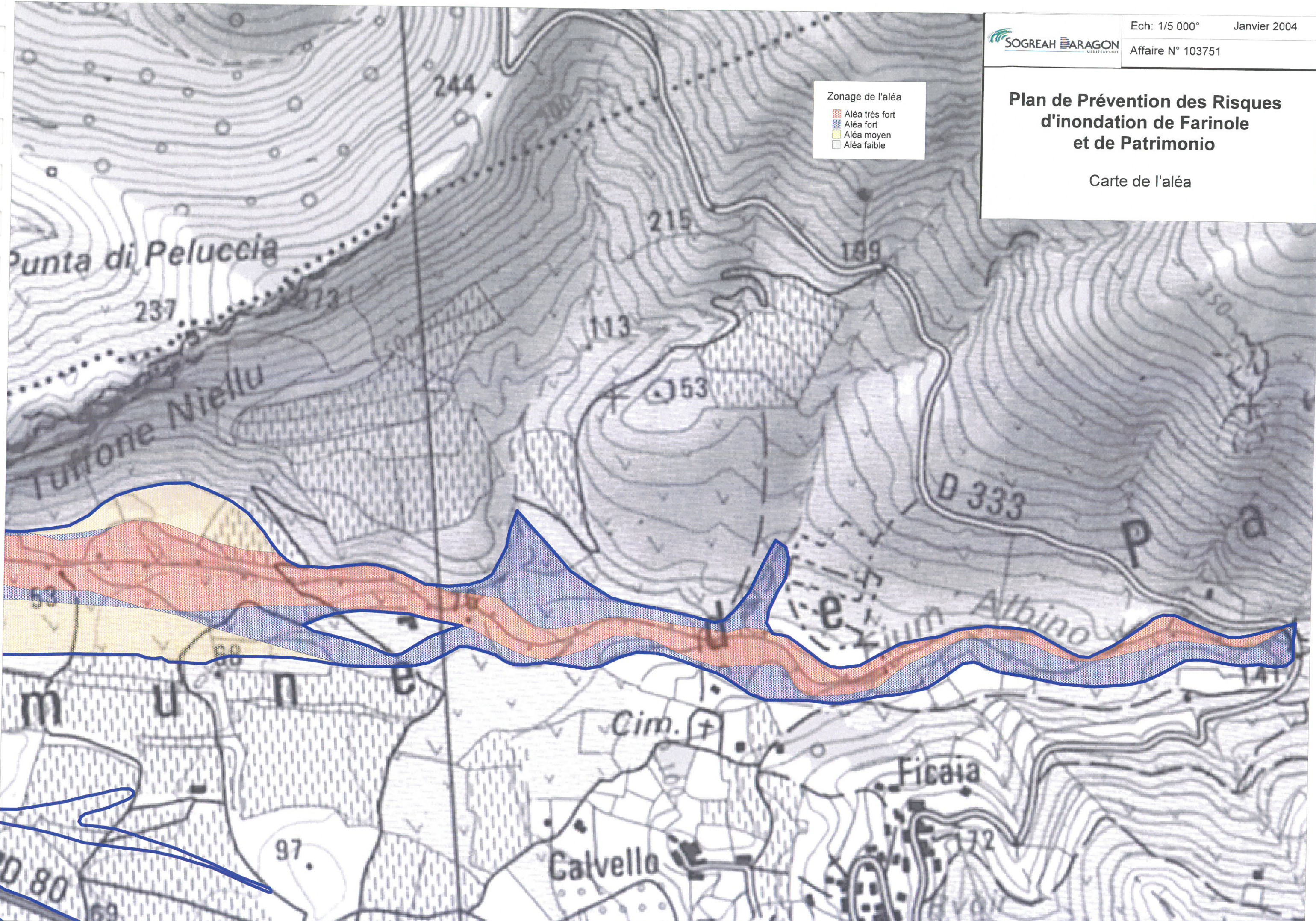


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte de l'aléa

Zonage de l'aléa

- Aléa très fort
- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

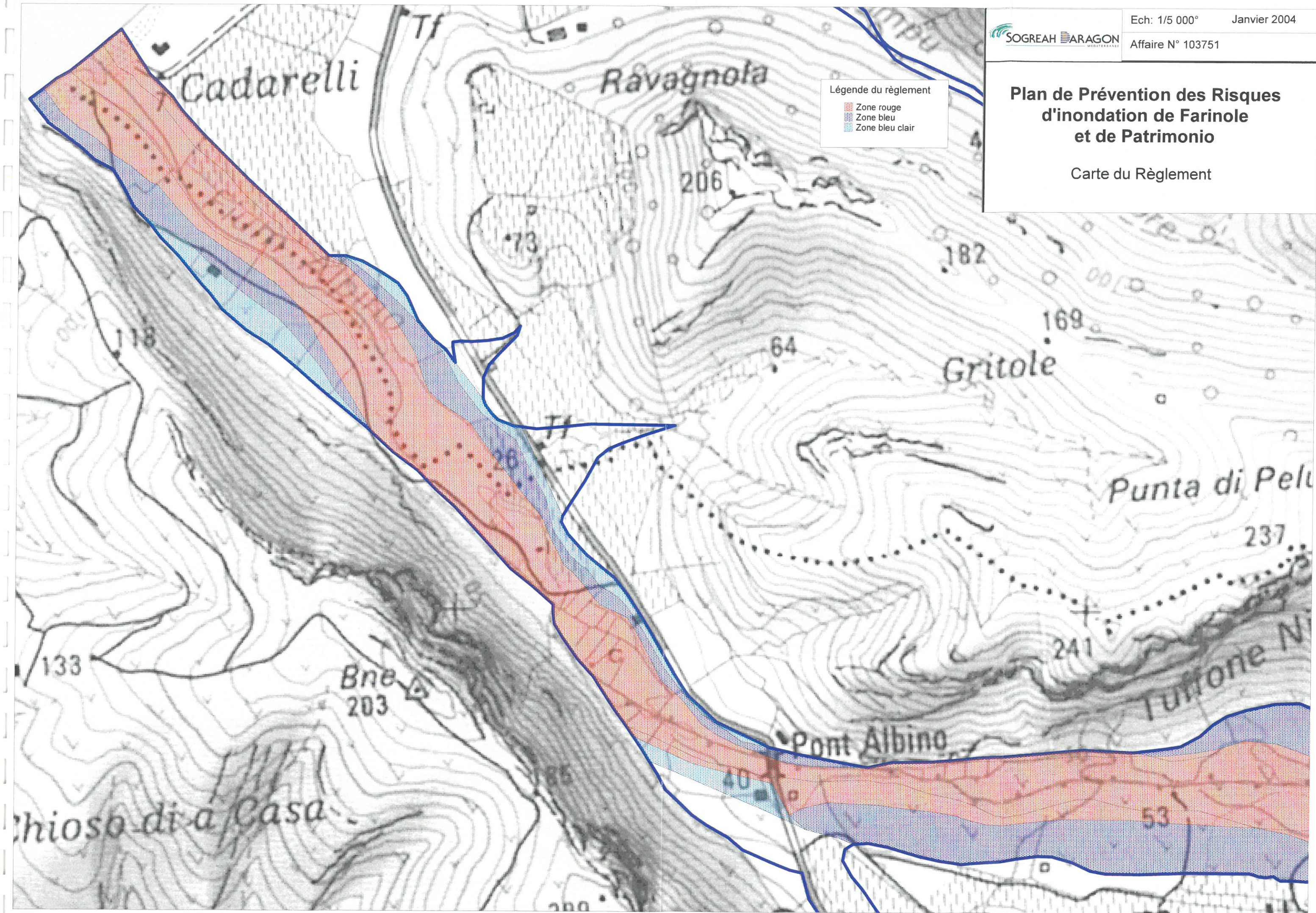


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte du Règlement

Légende du règlement

- Zone rouge
- Zone bleu
- Zone bleu clair

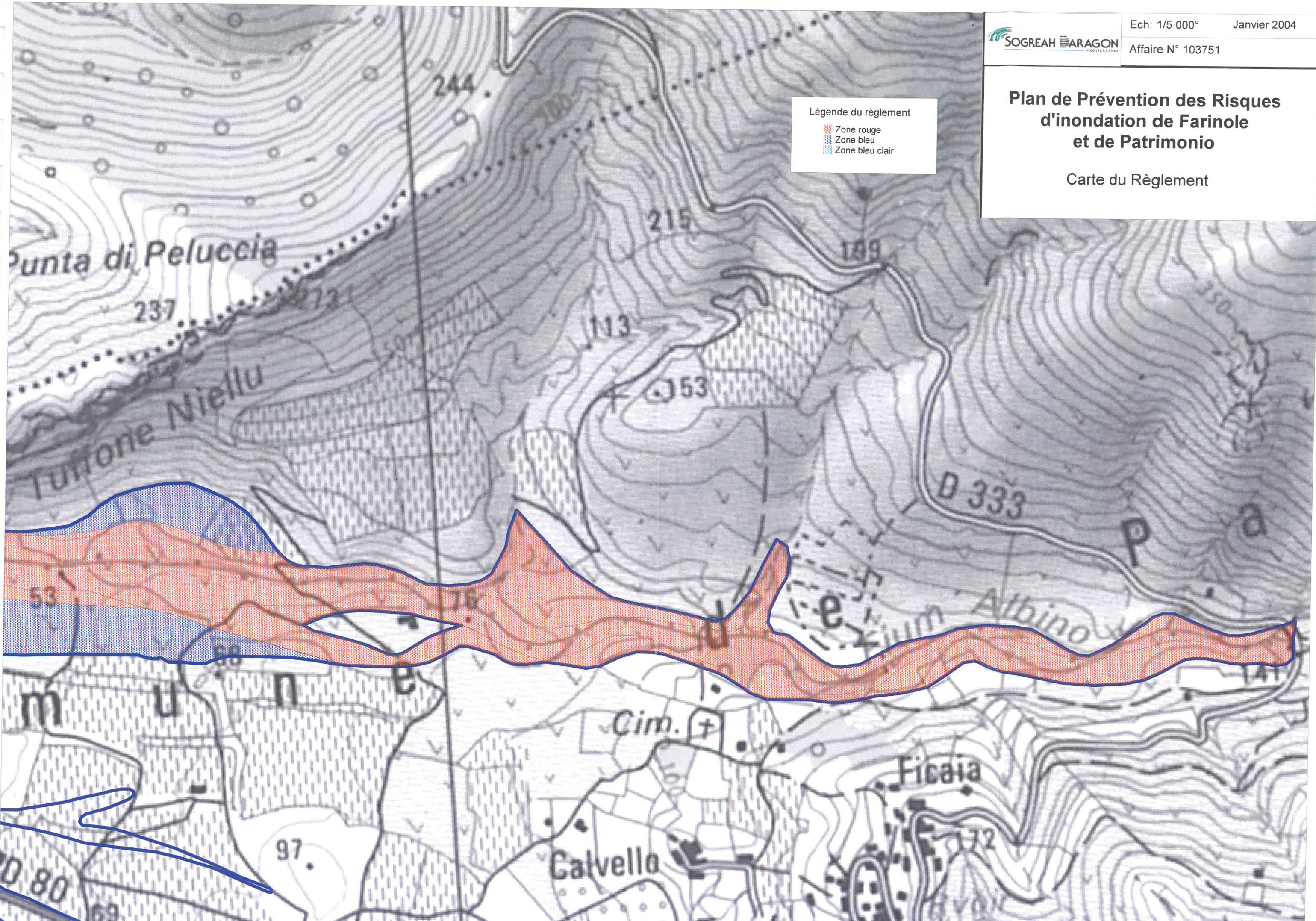


Plan de Prévention des Risques d'inondation de Farinole et de Patrimonio

Carte du Règlement

Légende du règlement

- Zone rouge
- Zone bleu
- Zone bleu clair



ANNEXE 2 – ELEMENTS TECHNIQUES

DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

Statistiques sur la période 1900–2003

BASTIA (20)

Indicatif : 20148001, alt : 10 m., lat : 42°33'00"N, lon : 09°29'00"E

L'échantillon contient 56 valeurs.

Durée de retour	Hauteur estimée	Intervalle de confiance à 70 %	
5 ans	114.6 mm	106.9 mm	124.5 mm
10 ans	137.7 mm	127.4 mm	151.2 mm
20 ans	159.8 mm	146.9 mm	176.9 mm
30 ans	172.5 mm	158.0 mm	191.8 mm
50 ans	188.4 mm	172.0 mm	210.4 mm
100 ans	209.9 mm	190.7 mm	235.5 mm

Paramètre de forme k=0 (loi de Gumbel)

Gradex = 30.7 Mode = 68.5

VALEURS MAXIMALES REELLEMENT OBSERVEES

Hauteur observée	Date
232.4 mm	01/11/1993
184.2 mm	28/10/1985
175.0 mm	26/10/1979
156.2 mm	22/09/1956
150.4 mm	01/09/1989

* Les statistiques sont établies à partir de valeurs quotidiennes relevées entre 6 heures et 6 heures UTC** (le lendemain)

** heure légale = heure UTC + 1 (hiver) ou heure UTC + 2 (été)



DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

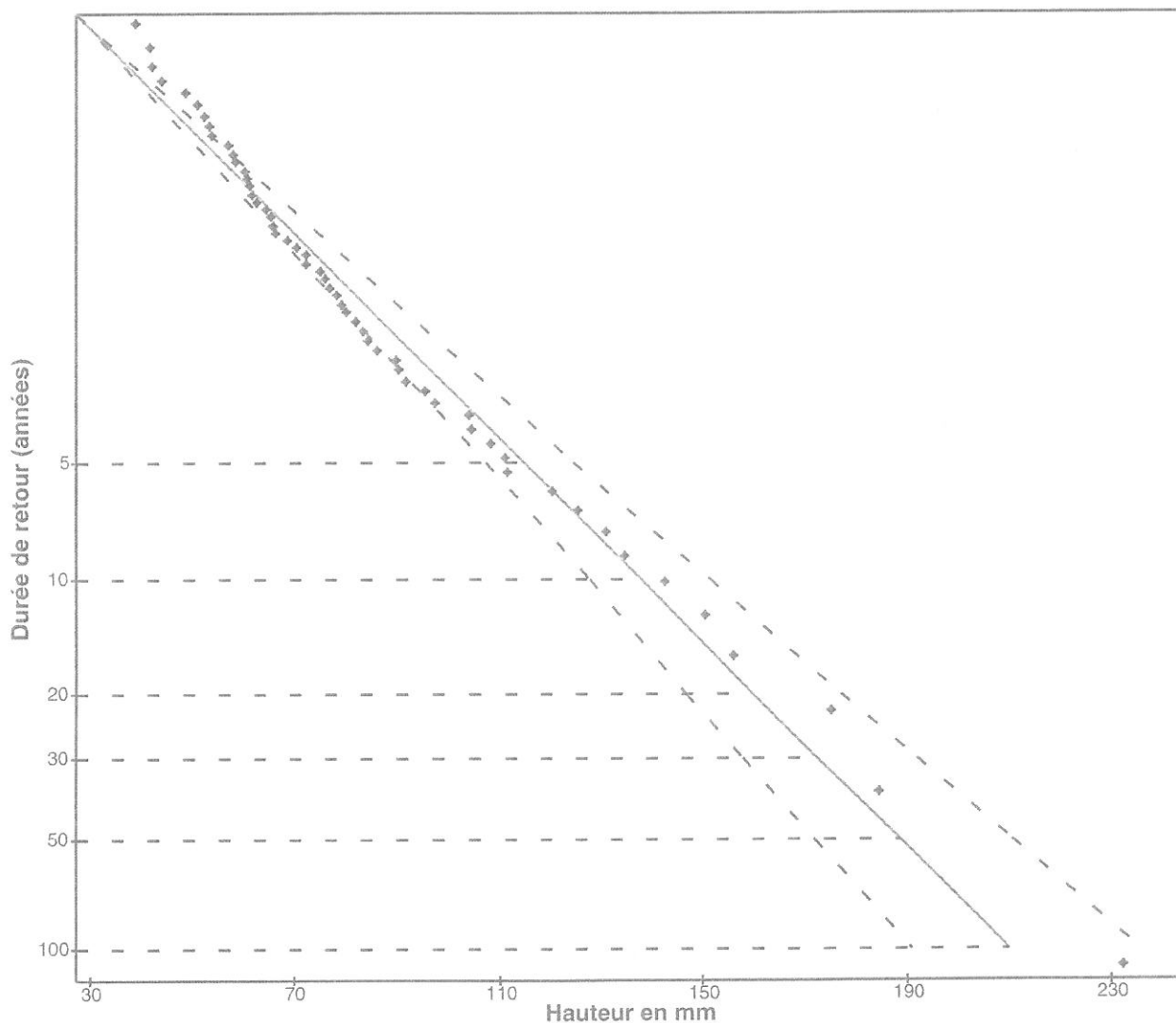
Statistiques sur la période 1900–2003

BASTIA (20)

Indicatif : 20148001, alt : 10 m., lat : 42°33'00"N, lon : 09°29'00"E

GRAPHIQUE D'AJUSTEMENT

La droite donne la hauteur de précipitations estimée pour une durée de retour exprimée en années.
Les observations sont pointées. L'intervalle de confiance à 70 % est représenté en pointillés.



DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

Statistiques sur la période 1900–2003

CAP SAGRO (20)

Indicatif : 20281001, alt : 111 m., lat : 42°48'00"N, lon : 09°29'24"E

L'échantillon contient 24 valeurs.

Durée de retour	Hauteur estimée	Intervalle de confiance à 70 %	
5 ans	87.5 mm	80.8 mm	97.2 mm
10 ans	101.1 mm	92.3 mm	114.4 mm
20 ans	114.1 mm	103.2 mm	131.1 mm
30 ans	121.6 mm	109.4 mm	140.7 mm
50 ans	131.0 mm	117.1 mm	152.8 mm
100 ans	143.7 mm	127.5 mm	169.1 mm

Paramètre de forme k=0 (loi de Gumbel)

Gradex = 18.1 Mode = 60.3

VALEURS MAXIMALES REELLEMENT OBSERVEES

Hauteur observée	Date
141.3 mm	26/10/1979
103.4 mm	23/09/1993
94.6 mm	05/11/1994
90.6 mm	27/10/1991
86.7 mm	18/06/1983

* Les statistiques sont établies à partir de valeurs quotidiennes relevées entre 6 heures et 6 heures UTC** (le lendemain)

** heure légale = heure UTC + 1 (hiver) ou heure UTC + 2 (été)

DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

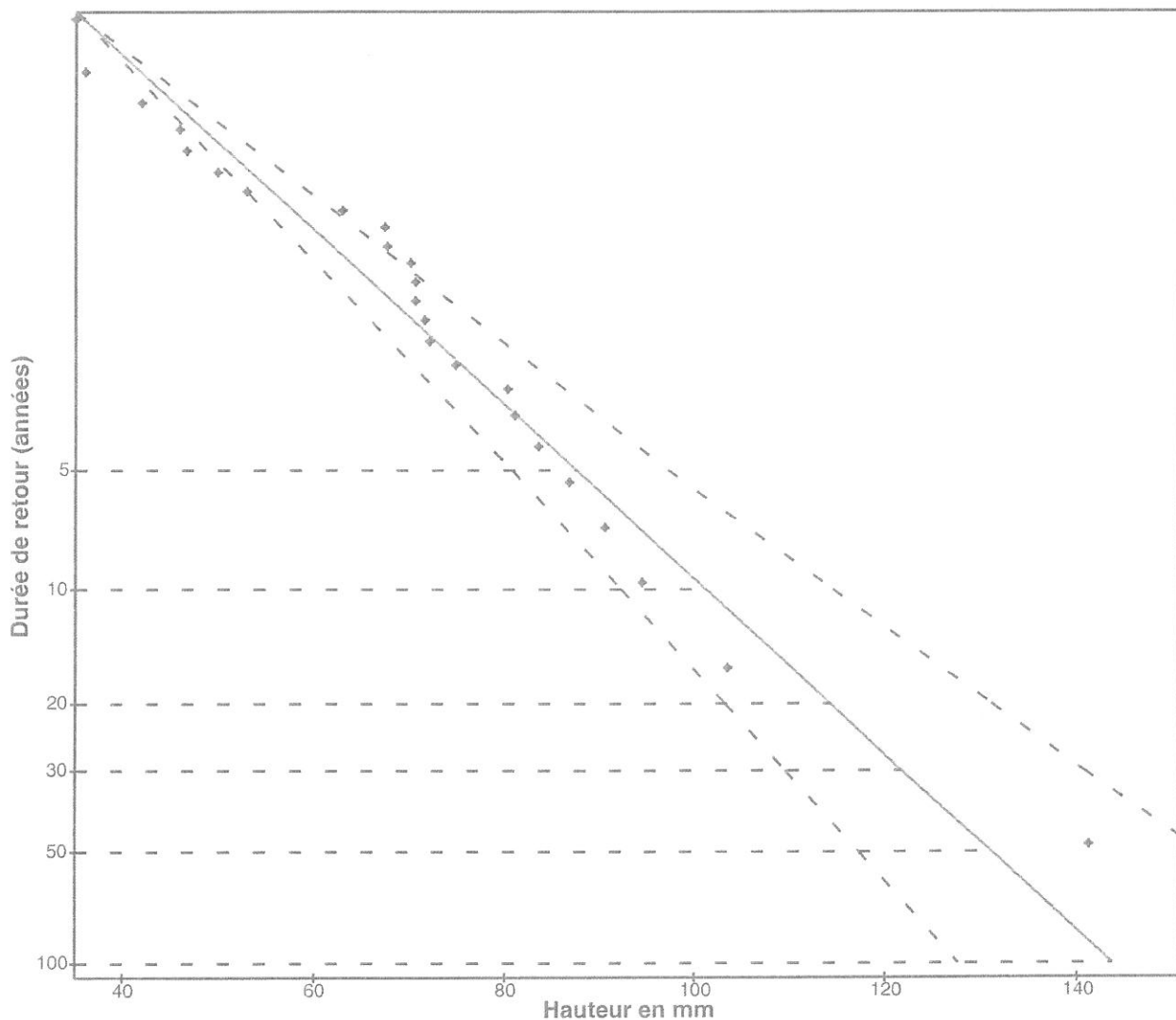
Statistiques sur la période 1900–2003

CAP SAGRO (20)

Indicatif : 20281001, alt : 111 m., lat : 42°48'00"N, lon : 09°29'24"E

GRAPHIQUE D'AJUSTEMENT

La droite donne la hauteur de précipitations estimée pour une durée de retour exprimée en années.
Les observations sont pointées. L'intervalle de confiance à 70 % est représenté en pointillés.



Page 2/2

Edité le : 09/01/2004

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

Statistiques sur la période 1940–2003

ST FLORENT (20)

Indicatif : 20298001, alt : 4 m., lat : 42°40'30"N, lon : 09°18'12"E

L'échantillon contient 33 valeurs.

Durée de retour	Hauteur estimée	Intervalle de confiance à 70 %	
5 ans	91.0 mm	82.9 mm	102.3 mm
10 ans	110.2 mm	99.4 mm	125.7 mm
20 ans	128.6 mm	115.1 mm	148.2 mm
30 ans	139.2 mm	124.1 mm	161.3 mm
50 ans	152.5 mm	135.3 mm	177.6 mm
100 ans	170.3 mm	150.3 mm	199.6 mm

Paramètre de forme k=0 (loi de Gumbel)

Gradex = 25.6 Mode = 52.7

VALEURS MAXIMALES REELLEMENT OBSERVEES

Hauteur observée	Date
169.6 mm	25/10/1976
141.7 mm	05/11/1962
116.5 mm	11/10/1966
114.0 mm	07/12/1968
98.5 mm	18/02/1972

* Les statistiques sont établies à partir de valeurs quotidiennes relevées entre 6 heures et 6 heures UTC** (le lendemain)

** heure légale = heure UTC + 1 (hiver) ou heure UTC + 2 (été)

DUREES DE RETOUR DE FORTES PRECIPITATIONS

Episode : 1 jour – Méthode de Gumbel

Statistiques sur la période 1940–2003

ST FLORENT (20)

Indicatif : 20298001, alt : 4 m., lat : 42°40'30"N, lon : 09°18'12"E

GRAPHIQUE D'AJUSTEMENT

La droite donne la hauteur de précipitations estimée pour une durée de retour exprimée en années.
Les observations sont pointées. L'intervalle de confiance à 70 % est représenté en pointillés.

